



Égalité des chances ou égalité des réussites dans l'enseignement supérieur ?

COLLOQUE INTERNATIONAL
Université Paul Valéry Montpellier 3
Site Saint-Charles 2
5 et 6 mars 2020

Livret de la participante et du participant (version 4 du 1^{er} mars 2020)

L'appel à communications

Afin de réaliser une analyse collaborative des problèmes relatifs à « l'égalité des chances » à l'université en France (Dubet, 2012) et dans d'autres systèmes universitaires, il est organisé un colloque international pour confronter les approches de l'égalité. Est-il préférable de viser l'égalité des chances, qui concerne la situation de départ, ou celle des résultats (Dubet et Duru-Bellat, 2004, p. 114) ou encore celle des places (Dubet, 2011, p. 32), couramment résumée en termes de réussite car elle s'intéresse à l'issue du *curriculum* ? Ce colloque est ouvert aux spécialistes de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS). Il s'agit de comprendre comment appréhender la question de la performance de l'enseignement supérieur en ce qui concerne la réduction des inégalités et d'analyser les différentes mesures de politique du supérieur prises en vue de diminuer les inégalités ainsi que les dispositifs mis en place dans cette intention.

L'« égalité des chances » s'inscrit dans l'idée qu'il existe une égalité des droits entre les êtres humains. Cette possibilité est étroitement liée au système éducatif et à son organisation. C'est également devenu un but à atteindre pour les systèmes politiques, économiques et sociaux de la fin du XX^e siècle quand ils ont commencé à s'orienter vers une « société de la connaissance » (Bouchet, 2005, p. 21-25). Afin de comprendre les raisons pour lesquelles le concept d'égalité des chances connaît un tel succès dans les injonctions officielles, une approche pluridisciplinaire et comparative est privilégiée. Le colloque devrait permettre un état des lieux sur la question de la réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur.

Ce concept d'égalité des chances est-il répandu dans de nombreux États ? Quelle place occupe-t-il dans la définition des finalités des systèmes éducatifs ? La performance de ces systèmes dépend-elle de l'atteinte de cet objectif ? Sa mise en forme et en pratique relève-t-elle uniquement de stratégies politiques, économiques et sociales ou les modes organisationnels et la pédagogie de l'enseignement supérieur y occupent-ils une part importante ? Comment cet objectif influence-t-il les stratégies, les dynamiques de gouvernance des systèmes éducatifs et l'action des différents acteurs concernés, notamment les enseignants-chercheurs (EC) ? Observe-t-on des mutations qui portent sur les mécanismes organisationnels et qui entraînent des effets dans les pratiques pédagogiques ?

La pédagogie n'a pas été forcément le premier souci des universités sur la longue période qui s'étend du Moyen-âge au début du XIX^e siècle qui marque une rupture avec le modèle monastique. La conception introduite par Humboldt donne la priorité à la recherche et crée la double compétence de l'enseignant-chercheur dont le recrutement et la carrière ne peuvent s'effectuer, en France, que par décisions de pairs plus familiers avec les questions de recherche qu'avec celles d'enseignement. Ce fonctionnement endogamique résiste assez mal à la poussée émancipatrice de la fin des années 1960 lorsqu'à la fin du XX^e siècle étudiantes et étudiants entrent en grand nombre dans l'enseignement supérieur. On peut alors parler d'une « université de masse » (Boyer et Coridian, 2001 ; Felouzis, 2003.). Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a beaucoup moins d'élus (Beaud, 2003). De nombreuses tentatives sont faites pour permettre la réussite dans les premières années qui se révèlent cruciales (Conférence de consensus « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur: quels éclairages de la recherche ? », Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, IFÉ : 15 et 16 décembre 2015). Il est difficile d'obtenir des résultats globaux sur elles, même si quelques données locales montrent des résultats spectaculaires qui ne s'observent pas au niveau du pays. Les Services Universitaires de Pédagogie (SUP), actuellement 33 en France réunis dans un réseau (www.reseausup.fr consulté le 10 novembre 2018) ont un développement certain mais de rares évaluations sur leur portée auprès des enseignants-chercheurs et sur leurs effets sur les pratiques ont été produites (Cosnefroy, 2015 ; Demougeot-Lebel et Perret, 2011 ; Bailly, Demougeot-Lebel et Lison, 2015).

Assez rares sont les ouvrages comme celui de Beaud (2003) qui établissent les raisons de l'échec massif des « nouveaux étudiants ». L'idée de permettre au plus grand nombre

l'accessibilité des savoirs accompagne la promotion de dispositifs de formation intégrant le numérique avec une ouverture internationale mais les dispositifs de *e-learning* ou « apprentissage en ligne », les « cours en ligne gratuits et massifs » (*MOOCs*) se succèdent sans que des évaluations établissent encore leur effet dans la lutte contre les inégalités. Impliqués ou non dans les dispositifs d'aide à la réussite, certains enseignants-chercheurs ont pris des initiatives pour s'adapter à leurs publics. Les pratiques pédagogiques et l'activité des enseignants du supérieur restent néanmoins méconnues malgré quelques travaux récents sur le sujet (Annoot et Fave-Bonnet, 2004 ; Duguet et Morlaix, 2013 ; Viaud, 2015 ; Étienne, Annoot et Biaudet, 2018). Développer ces recherches constitue un enjeu, en particulier en se concentrant sur les néo-professionnels. Si une meilleure connaissance du métier d'enseignant-chercheur semble être essentielle pour contribuer à la formation et à l'émancipation sociale et intellectuelle des étudiants (Annoot, 2014), la conduite d'une réflexion sur la définition d'un enseignement universitaire vraiment démocratique n'est pas moins importante.

Les axes du colloque : pédagogique, politique, économique et social, socioculturel

- 1. Quelles ressources pédagogiques** développer pour établir une égalité « des chances » qui entraîne idéalement une « égalité des places » selon les propositions de Dubet (2011) ou une égalité pensée « en termes de discriminations et de traitement inéquitable des minorités privées de leurs chances de réussir » ?
- 2. Discours et action politiques** relatifs à l'égalité des chances et enjeux de société.
- 3. L'objectif socio-économique** recherché par l'introduction du concept d'égalité des chances dans le système éducatif
- 4. La présence d'étudiantes et d'étudiants issus de contextes socioculturels différents**

Comité scientifique

Emmanuelle Annoot, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen et représentante de la communauté des chercheurs en éducation dans le bureau de la section France de l'AIPU, Alessandro Bergamaschi, URMIS (UMR CNRS 8245 - IRD 205, Unité de recherche « Migrations et société »), de l'ESPE-Université Nice Sophia Antipolis, Bernadette Charlier, de l'Université de Fribourg (Suisse), Pierre Clément, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Carole Daverne-Bailly, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Jean-Marie De Ketele, GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation), de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Joëlle Demougeot-Lebel, CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation), de l'Université de Bourgogne et Présidente de l'AIPU France (Association Internationale de Pédagogie Universitaire), Svetlana Dudko, INSTRAO (Institut de la stratégie du développement de l'éducation), de l'Académie russe des sciences, Richard Étienne, LIRDEF (EA 3749), de l'Université de Montpellier et de l'Université Paul Valéry Montpellier, France Gravelle, GRIDE (Groupe de recherche interrégional sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement du Québec), de l'Université du Québec à Montréal (Québec), Dominique Groux, CRILLASH (EA 4095), de l'Université des Antilles et Présidente de l'Association Française d'Éducation Comparée et des Échanges (AFDECE), Geneviève Lameul, CREAD (EA 3875), de l'Université de Rennes 2 et Vice-Présidente de la section française de l'AIPU, Christelle Lison, Université de Sherbrooke et Présidente de l'AIPU, Régis Malet, LACES (EA7437), de l'Université de Bordeaux et Président de l'Association Francophone d'Éducation Comparée (AFEC), Éric Maleyrot, LIRDEF (EA 3749) de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 et secrétaire de l'Association des Enseignants-Chercheurs en Sciences de l'Éducation (AECSE), Vladimir Myasnikov, INSTRAO (Institut de la stratégie du développement de l'éducation), de l'Académie russe des sciences, Sylvain Obajtek, CIREL (EA 4354), de l'Université de Lille, Thérèse Perez-Roux, LIRDEF (EA 3749), de l'Université Paul Valéry Montpellier et co-Présidente de l'AECSE, Cécile Poussard, EMMA (EA 741) de l'Université Paul Valéry Montpellier, Jean-Luc Rinaudo, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Tatiana Shaposhnikova, INSTRAO (Institut de la stratégie du développement de l'éducation), de l'Académie russe des sciences, Laurent Talbot, EFTS (UMR MA 122), de l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, Hubert Vincent, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Geneviève Zoïa, CEPEL (UMR 5112), de l'Université de Montpellier.

Responsables scientifiques : Emmanuelle Annoot, CIRNEF (EA 7454) et Richard Étienne, LIRDEF (EA 3749)

Organisation : Darya Loyola, UMR7106

Un appel à contributions sur le thème du colloque

Éducation et socialisation – les Cahiers du CERFEE - Appel en cours :
<https://journals.openedition.org/edso/6439>

Égalité des chances... ou des réussites et des places dans l'enseignement supérieur ? (58/décembre 2020)

Numéro coordonné par Emmanuelle Annoot et Richard Étienne

Notes de la rédaction

Calendrier

Date limite d'envoi des projets : 30 mars 2020

Réponse sur les projets : 30 avril 2020

Date limite d'envoi de l'article intégral : 15 juin 2020

Date limite de retour des expertises : 30 septembre 2020

Date limite d'envoi de l'article définitif : 31 octobre 2020

Argumentaire

Faut-il, ainsi que l'a proposé Savidan, alors Président de l'Observatoire des Inégalités, *Repenser l'égalité des chances* (2007) dans l'enseignement supérieur comme au sein de nos sociétés ? Nous avons décidé de consacrer un dossier à cette question à l'occasion d'un colloque international qui se tiendra à Montpellier les 5 et 6 mars 2020. Est-il en effet préférable de viser l'égalité des chances qui concerne la situation de départ ou celle des résultats (Dubet et Duru-Bellat, 2004, p. 114) ou encore celle des places (Dubet, 2011, p. 32), couramment résumée en termes de réussite car elle s'intéresse à l'issue du curriculum ? L'approche curriculaire, présente dans de nombreux systèmes étrangers, présente-t-elle une solution alternative permettant de sortir de cette aporie ? Il s'agit en effet de comprendre comment différents pays appréhendent la question de la performance de leur enseignement supérieur en ce qui concerne la réduction des inégalités. Il y aura lieu d'analyser les différentes politiques « déclarées, formelles et effectives » (Depover et Noël, 2005, p. 17) qui concernent la diminution des inégalités ainsi que les dispositifs mis en place dans cette intention.

L'« égalité des chances » s'inscrit dans l'idée, répandue depuis le XVIII^e siècle en Europe, qu'il existe une égalité des droits entre les êtres humains. Cette possibilité est étroitement liée au système éducatif et à son organisation. C'est également devenu un but à atteindre pour les systèmes politiques, économiques et sociaux de la fin du XX^e siècle quand ils ont commencé à s'orienter vers une « société de la connaissance » (Bouchet, 2005, p. 21-25). Ce concept d'égalité des chances est-il répandu dans de nombreux États ? Quelle place occupe-t-il dans la définition des finalités des systèmes éducatifs ? La recherche en éducation comparée peut-elle nous fournir des indications avérées sur ce point ? La performance de ces systèmes dépend-elle de l'atteinte de cet objectif ? Sa mise en forme et en pratique relève-t-elle uniquement de stratégies politiques, économiques et sociales ou les modes organisationnels et la pédagogie de l'enseignement supérieur y occupent-ils une part importante ? Comment cet objectif influence-t-il les stratégies, les dynamiques de gouvernance des systèmes éducatifs et l'action des différents acteurs concernés, notamment les enseignants-chercheurs (EC) ? Observe-t-on des mutations qui portent sur les mécanismes organisationnels et qui entraînent des effets dans les pratiques pédagogiques ?

La pédagogie universitaire n'a pas été forcément le premier souci des universités sur la longue période qui s'étend du Moyen-âge au début du XIX^e siècle qui marque une rupture avec le modèle monastique. La conception introduite par Humboldt donne la priorité à la recherche et crée la double compétence de l'enseignant-chercheur dont le recrutement et la carrière ne peuvent s'effectuer, en France et ailleurs, que par décisions de pairs plus familiers avec les questions de recherche qu'avec celles d'enseignement. Ce fonctionnement endogamique a-t-il résisté à la poussée émancipatrice de la fin des années 1960 lorsqu'à la fin du XX^e siècle étudiantes et étudiants entrent en grand nombre dans l'enseignement supérieur ? On peut alors parler d'une « université de masse » (Boyer et Coridian, 2001 ; Felouzis, 2003). Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a beaucoup moins d'élus (Beaud, 2003). Et les conséquences de cette « massification » mais aussi

de la contestation du « mandarinat » qui l'a plus ou moins accompagnée sont doubles : pour permettre l'accès aux savoirs et aux diplômes, ce qu'on désigne généralement par le terme de démocratisation, l'université doit-elle poursuivre sur la même voie ou réformer ses institutions en opérant un tournant démocratique ? En effet, de nombreuses tentatives sont faites pour permettre la réussite dans les premières années qui se révèlent cruciales (Conférence de consensus « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur: quels éclairages de la recherche ? », Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, IFÉ : 15 et 16 décembre 2015). Des études ont été menées, notamment en France sur le plan « réussite en licence » (Annoot et Étienne, 2012 ; Perret, 2013), mais il est difficile d'obtenir des résultats globaux, même si quelques données locales peuvent montrer des résultats spectaculaires qui ne s'observent pas au niveau du pays. La création de Services Universitaires de Pédagogie (SUP), actuellement 33 en France réunis dans un réseau (www.reseausup.fr consulté le 10 novembre 2018) connaît un développement certain mais de rares évaluations sur leur portée auprès des enseignants-chercheurs et sur leurs effets sur les pratiques ont été produites (Cosnefroy, 2015 ; Demougeot-Label et Perret, 2011 ; Bailly, Demougeot-Label et Lison, 2015). En revanche, les instances de direction n'ont pas été modifiées dans le sens d'un accès plus large aux instances décisionnelles.

Cet état de fait confirme que la question de l'égalité semble actuellement plus traitée sur un plan pédagogique que sur un plan structurel et de parcours dans le supérieur malgré des ouvrages comme celui de Beaud (2003) qui ont établi les raisons de l'échec massif des « nouveaux étudiants ». L'idée de permettre au plus grand nombre l'accessibilité des savoirs accompagne la promotion de dispositifs de formation intégrant le numérique avec une ouverture internationale mais les dispositifs de e-learning ou « apprentissage en ligne », les MOOCs ou « cours en ligne gratuits et massifs » se succèdent sans que des évaluations établissent encore leur effet dans la lutte contre les inégalités. Impliqués ou non dans les dispositifs d'aide à la réussite, certains enseignants-chercheurs ont pris des initiatives pour s'adapter à leurs publics. Les pratiques pédagogiques et l'activité des enseignants du supérieur restent néanmoins méconnues malgré quelques travaux récents sur le sujet (Annoot et Fave-Bonnet, 2004 ; Duguet et Morlaix, 2012 ; Viaud, 2015 ; Étienne, Annoot et Biaudet, 2018). Développer ces recherches constitue un enjeu, en particulier en se concentrant sur les néo-professionnels. Si une meilleure connaissance du métier d'enseignant-chercheur semble être essentielle pour contribuer à la formation et à l'émancipation sociale et intellectuelle des étudiants (Annoot, 2014), la conduite d'une réflexion sur la définition d'un enseignement universitaire vraiment démocratique n'est pas moins importante.

Les axes du numéro

1 - Les ressources pédagogiques qui sont en plein développement (De Ketele, 2011) peuvent-elles suffire à elles seules pour établir une égalité « des chances » qui entraîne idéalement une « égalité des places » selon les propositions de Dubet (2011) ou tout au moins, selon cette même analyse, chercher à compenser les inégalités repérées « en termes de discriminations et de traitement inéquitable des minorités privées de leurs chances de réussir » ?

2 - Le discours et l'action politiques relatifs à l'égalité des chances évoluent en fonction des enjeux de société. En effet, une pluralité de chercheurs prône des politiques très hétérogènes, promouvoir ou freiner la lutte contre les inégalités par divers moyens souvent opposés entre eux, voire dénoncer une démarche contre-productive (La Borderie, 2000 ; Poirmeur, 2000) : « S'agissant de la réflexion sur l'éducation, la fin des idéologies dont on nous rebat les oreilles se fait un peu attendre » (Boudon, 2011). Pour anticiper les crises sociétales, les États s'efforcent sans cesse de légiférer, oscillant entre le recours aux « fondamentaux » (Berthiaume et Rege Colet, 2013) et la mise en place d'aides ou de dispositifs divers et variés (Annoot et Étienne, 2012). Ici, il s'agira d'étudier quelques corpus législatifs et réglementaires (européens et mondiaux) qui définissent et précisent la politique dite d'égalité des chances ou de réduction des inégalités dans la mesure où c'est un objectif visé de manière explicite. Est-il possible et opportun de replacer dans leur contexte les trajectoires des systèmes politiques qui introduisent, mobilisent et valorisent le concept d'égalité des chances ou des concepts similaires ? Quelles analyses des effets rétroactifs de ces politiques d'égalité des chances peuvent être faites sur l'architecture sociétale dans les pays qui se sont engagés dans cette voie ? Comment appréhender et évaluer les mécanismes organisationnels qui se sont mis en place progressivement avec leurs réussites et leurs échecs ?

3 - L'objectif socio-économique recherché par l'introduction du concept d'égalité des chances dans le système éducatif est de créer un espace de sélection des personnes les plus aptes à occuper les postes les plus qualifiés dans leurs domaines respectifs en fonction de leurs domaines d'excellence et ce indépendamment de leurs origines sociales ou économiques. C'est ce que l'on a pu dénommer « méritocratie » (Young, 1958 ; Saint

Martin, 2005 ; Daverne-Bailly, 2012) et le rôle de l'enseignement supérieur serait d'en assurer le bon fonctionnement en choisissant les meilleurs dans un monde idéal où toutes et tous pourraient concourir. Dans cette perspective, la compétitivité de chaque système productif national serait étroitement liée à celle du système éducatif. Pour analyser les interactions entre les deux systèmes du supérieur et de l'économique, il est alors nécessaire de s'intéresser au couple « université-économie » en l'étudiant sur des temporalités assez longues. Comment identifier les acteurs qui favorisent ou ont favorisé la création de « passerelles » entre l'université et le monde économique ? Ces passerelles ont-elles émergé à partir des spécificités institutionnelles des milieux socioéconomiques ou des initiatives de l'enseignement supérieur ou encore de leur coopération ? Comment les acteurs locaux ont-ils intégré des mesures relatives à l'égalité des chances dans leurs stratégies collectives ?

4 - La présence d'étudiantes et d'étudiants issus de contextes socioculturels différents soulève des problèmes quant à la capacité des systèmes d'enseignement supérieur à assurer une égalité de chances qui soit effective malgré les différences interindividuelles, culturelles, sociales et de genre. Si l'on prend l'exemple, dans l'espace européen, des élèves immigrés de première ou de deuxième génération, ils sont touchés par des scolarités particulièrement chaotiques : ils sont deux fois plus concernés par les sorties précoces (OCDE, 2015). Mais il ne s'agit pas que d'eux et cet axe s'intéressera aux étudiantes et étudiants qui sont davantage orientés dans des filières courtes à vocation professionnelle. Pourquoi ne peuvent-ils envisager des scolarités longues et sont-ils relégués loin de l'enseignement supérieur ou condamnés, quand ils y parviennent, à un échec ou à un abandon prématurés, à l'instar des détenteurs de baccalauréat professionnel en France ? Comment prendre en compte et pallier les discriminations subies par ces jeunes ? Est-il possible d'envisager sinon un inventaire du moins une liste et une combinatoire des inégalités de genre, de minorité visible ou langagière, de revenus financiers, de logement, d'éloignement des lieux d'enseignement ou de situation de handicap ? Quelles initiatives et innovations ont permis des réussites dans ce domaine ?

La procédure de participation est la suivante : tout projet de contribution devra être envoyé à Emmanuelle Annot (emmanuelle.annot1@univ-rouen.fr) et Richard Étienne (richard.etienne@univ-montp3.fr) ainsi qu'à educationetsocialisation@univ-montp3.fr afin que soit donné un accord de principe. Les questions et les projets d'article (sous la forme d'un résumé d'environ 3000 caractères) seront reçus jusqu'à la fin du mois de mars 2020. Il sera procédé à des arbitrages pour éviter un déséquilibre éventuel entre les axes du dossier. Après accord de principe, toute contribution devra ensuite être présentée en respectant les procédures et normes de la revue (<https://journals.openedition.org/edso/395>).

Bibliographie

- Annot, E. (2014). De l'accompagnement à la pédagogie universitaire : quels enjeux pour la formation des enseignants-chercheurs? *Recherche et formation*, 77, 17-28.
- Annot, E., Étienne, R. (2012, coord.). Égalité des chances, université et territoires, dossier. *Éducation et socialisation, les Cahiers du CERFEE*, 31, 13-98, <https://journals.openedition.org/edso/776>, consulté le 18 mars 2019.
- Annot, E., Fave-Bonnet, M.-F. (2004, Eds). *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*. Paris : L'Harmattan.
- Bailly, B., Demougeot-Lebel, J., Lison, C. (2015). La formation d'enseignants universitaires nouvellement recrutés : quelles retombées ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 31-3, <http://journals.openedition.org/ripes/990>, consulté le 07 janvier 2019.
- Beaud, S. (2003). *80 % au bac... et après : Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris : La Découverte.
- Berthiaume, D., Rege Colet, N. (2013). *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications*. Berne : Peter Lang. DOI : 10.3726/978-3-0352-0230-4
- Bouchet, H. (2005, rap.). La société de la connaissance dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. *Avis du Conseil Économique et Social émis lors de ses réunions du 26 et du 26 octobre 2005*. Paris : La Documentation Française, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000063.pdf>, consulté le 23 décembre 2018.
- Boudon, R. (2011). Les causes de l'inégalité des chances scolaires. *Skholè*, <http://skhole.fr/lescauses-de-l-in%C3%A9galit%C3%A9-des-chances-scolaires-par-raymond-boudon>, consulté le 29 avril 2019. DOI : 10.3917/comm.051.0533
- Boyer, R., Coridian, Ch. (2001). Enseigner en première année de l'université de masse. *Recherche et formation*, 38, 141-153.

Conférence de consensus « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur: quels éclairages de la recherche ? ». Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, IFE : 15 et 16 décembre 2015. Rédaction du rapport du jury consultable en ligne sur le site de l'IFE. <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/enseignement-superieur/enseigner-et-apprendre-dans-l2019enseignementsuperieur/seminaire-de-consensus/reussite-et-echec-dans-lenseignement-superieur-1/reussiteet-echec-dans-lenseignement-superieur>, consulté le 12 mars 2019.

Cosnefroy, L. (2015, dir.). État des lieux de la formation et de l'accompagnement des enseignants du supérieur, <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/enseignement-superieur/enseigner-et-apprendre-dans-l2019enseignement-superieur/rapports-et-etudes>, consulté le 12 mars 2019.

De Ketele, J.-M. (2010). La pédagogie universitaire : un courant en plein développement. *Revue française de pédagogie*, 172, 5-13.

Demougeot-Lebel, J., Perret, C. (2011). Qu'attendent les enseignants universitaires français en termes de formation et d'accompagnement pédagogiques ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 27-1, <http://journals.openedition.org/ripes/456>, consulté le 06 janvier 2019.

Daverne-Bailly, C. (2012). L'école et la méritocratie. *Sociologie, comptes rendus*, 2012, <http://journals.openedition.org/sociologie/1328>, consulté le 10 décembre 2018.

Depover, C., Noël, B. (2005). *Le curriculum et ses logiques : une approche contextualisée pour analyser les réformes et les politiques éducatives*. Paris : L'Harmattan, Éducation et formation.

Dubet, F. (2011). Égalité des places, égalité des chances. *Études*, 2011/1, 414, 31-41, <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-1-page-31.htm>, consulté le 10 octobre 2018.

Dubet, F., Duru-Bellat, M. (2004). Qu'est-ce qu'une école juste ? *Revue française de Pédagogie*, 146, 105-114. DOI : 10.3406/rfp.2004.3099

Duguet, A., Morlaix, S. (2102). Les pratiques pédagogiques des enseignants universitaires : Quelle variété pour quelle efficacité ? *Questions Vives*, 6-18, <http://questionsvives.revues.org/1178>, DOI : 10.4000/questionsvives.1178, consulté le 30 septembre 2016. DOI : 10.4000/questionsvives.1178

Étienne, R., Annot, E., Biaudet, P. (2018). Les enseignants-chercheurs débutants en France : l'urgence de la pédagogie. Dans D. Adé et T. Piot (dir.). *La formation entre universitarisation et professionnalisation - Tensions et perspectives dans des métiers de l'interaction humaine*. Rouen et Le Havre : PURH, p. 67-89.

Felouzis, G. (2003, dir.). *Les mutations actuelles de l'université*. Paris : PUF.

La Borderie, R. (2000). 60 années d'égalité des chances, 60 années d'inégalité des résultats. *L'École émancipée*, 6.

OCDE (2015). Vers un système d'éducation plus inclusif en France? Série « Politiques meilleures », <https://www.oecd.org/fr/france/vers-un-systeme-d-education-plus-inclusif-enfrance.pdf>, consulté le 23 décembre 2018.

Perret, C. (2013). Les choix des équipes pédagogiques pour la réussite des étudiants : un éclairage via la cartographie du plan réussite en Licence de l'Université de Bourgogne. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 29-2, <http://ripes.revues.org/730>, consulté le 01 octobre 2016.

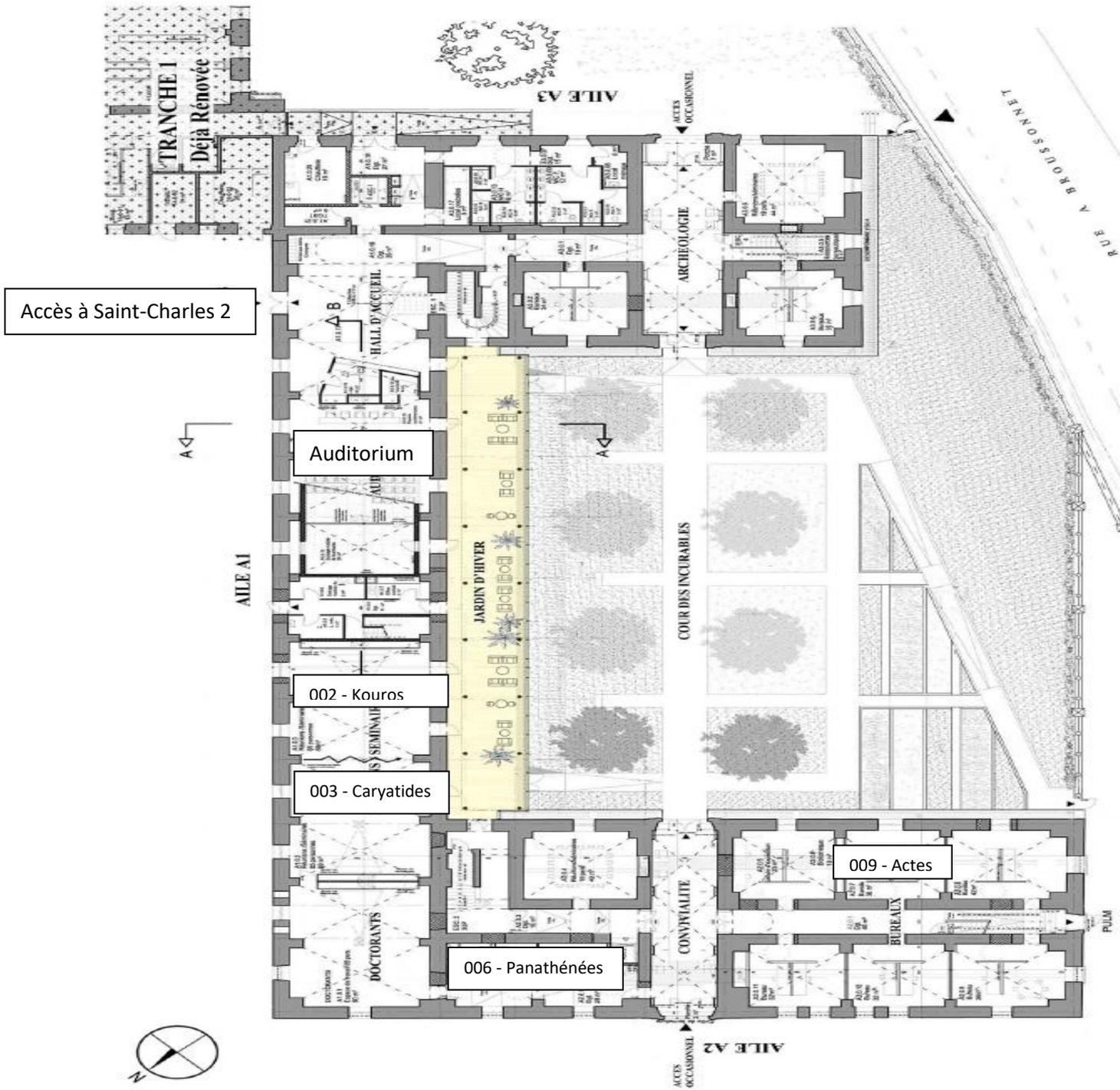
Poimeur, Y. (2000). 6. Le double jeu de la notion d'égalité des chances. Dans Gilles J. Guglielmi (éd.). *L'égalité des chances: Analyses, évolutions, perspectives*. Paris: La Découverte, p. 91-114.

Saint-Martin, M. de (2005). Méritocratie ou cooptation ? *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 39, 57-66, <http://journals.openedition.org/ries/1265>, DOI : 10.4000/ries.1265, consulté le 23 décembre 2018. DOI : 10.4000/ries.1265

Savidan, P. (2007). *Repenser l'égalité des chances*. Paris : Grasset.

Viaud, M.-L. (2015). *Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d'enseignement à l'université depuis 1950*. Grenoble : PUG, coll. Regards sur l'éducation.

Young, M. (1958). *The Rise of the Meritocracy 1870-2033: An essay on education and society*. London: Thames and Hudson.



Plan du site de Saint-Charles 2

Remerciements et vie sociale

Les organisatrices et organisateurs de ce colloque tiennent à remercier toutes les personnes et institutions (voir les logos) qui ont permis sa préparation et sa réalisation, notamment le secrétariat du LIRDEF et la MAIF qui a fourni les éléments composant le sac du/de la participant.e !

Accueil le 5 mars à partir de 9 heures dans le « Jardin d'hiver ».

Une permanence sera organisée dans le « Jardin d'hiver » les 5 et 6 mars jusqu'à 15 heures 45.

Les pauses de mi-journée s'y tiendront également.

Une visite de la ville (« Montpellier by Night ») est offerte aux participantes et participants qui s'inscriront dans la limite de 30 personnes : le départ se fait à 18 heures à partir de la place Albert 1^{er} (proche de l'entrée du site Saint-Charles) et l'arrivée est située à proximité de la brasserie du Corum.

Le repas du colloque est réservé aux personnes ayant réglé la participation de 40 euros et le lieu en est la brasserie du Corum, esplanade Charles de Gaulle (arrêt Corum sur la ligne 1, escaliers à monter, ou Comédie, descendre l'esplanade).

Le colloque prendra fin à 16 heures 30 le 6 mars pour permettre un retour rapide dans vos lieux de résidence et vos universités.

ATTENTION : il existe maintenant deux gares sur Montpellier, Saint-Roch, en centre ville, à un quart d'heure de tramway (ligne 1) de Saint-Charles, et Sud de France, au sud de Montpellier ; pour y accéder, il faut aller jusqu'à Place de France puis de prendre la navette qui vous amène à cette nouvelle gare. Vérifiez vos billets !

Bon colloque à toutes et tous !

PROGRAMME DU COLLOQUE

Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier 3, site Saint-Charles 2

(Lignes 1 et 4 du tramway, station Place Albert 1 - Saint-Charles)

5 et 6 mars 2020

Accueil le 5 mars à partir de 9 heures Jardin d'hiver, ouverture du colloque à 10 heures : Auditorium

10-12 : Protocole d'ouverture puis conférence de François Dubet : Réduire les inégalités entre les positions sociales ou favoriser l'égalité des chances offertes à tous d'accéder à toutes les positions sociales ? – Echanges avec la salle

12-13.30 : Repas libre avec possibilité de se restaurer à la cafétéria CROUS de Saint-Charles

Ateliers et symposiums – séance 1 – **l'ordre de passage sera déterminé par la ou le responsable**

<p>13.30-15 Auditorium Animation : Bächtold Atelier axe 1</p> <ul style="list-style-type: none">• Challah, Gaillat, Lafontaine <i>et al.</i> : Un système de diagnostic linguistique chez les apprenants d'anglais pour favoriser l'engagement et l'égalité des chances des étudiants dans le supérieur ?• Le Boucher, Ibos Hervé, Gastineau <i>et al.</i> : Annulé par les intéressés le 25 février 2020• De Ceglie et Pelissier : Représentations du genre chez les étudiants visant des métiers liés au numérique : bilan en Licence professionnalisante	<p>13.30-15 002 Animation : Gabriel Atelier axe 1</p> <ul style="list-style-type: none">• Boutrais : Une expérience de Pédagogie Institutionnelle dans l'enseignement supérieur• Point : Hospitalité épistémique et pédagogie universitaire : l'égalité et ses problèmes• Dubois et Mancovsky : Mettre au travail la question de l'égalité des chances dans la formation des enseignants du Supérieur ? Quelques réflexions à partir de deux dispositifs de formation en France et en Argentine	<p>13.30-15 003 Animation : Perez-Roux Atelier axe 4</p> <ul style="list-style-type: none">• Merlin et Calmand : annulé par les intéressés le 27 février 2020• Milon : La qualité de l'apprentissage des étudiants handicapés et l'hétérogénéité des vécus du dispositif de compensation• Resve : Les préparatoires technologiques : les oubliés de l'ouverture sociale des filières d'excellence• Echalié et Poussard : Détermination et prise en charge des besoins spécifiques : bilan d'un IDEFI	<p>13.30-15 009 Animation : Azéma Atelier axe 2</p> <ul style="list-style-type: none">• Loyola : L'itinéraire de l'idée de l'égalité des chances dans la politique universitaire russe: le contexte et les retombées des réformes• Hébrard : Egalité des chances : l'origine de la notion, sa fonction dans les discours du (néo)libéralisme et son possible dépassement• Khalifa et Wittorski : Accompagner l'évolution du métier d'enseignant-chercheur
---	---	---	---

15-15.30 Jardin d'hiver pause avec rafraîchissements

Ateliers et symposiums – séance 2 – **l'ordre de passage sera déterminé par la ou le responsable**

<p>15.30-17.30 Auditorium Animation : Bächtold Atelier axe 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Barry : Effets des styles d'enseignement sur la réussite des étudiants • Koffi : Education inclusive dans l'enseignement supérieur ivoirien: quels accompagnements pour les étudiants handicapés de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ? • Capet, Dorandeu, Jeandot et Lemarchand : Penser les dispositifs pédagogiques accompagnant les étudiants « égalité des chances » : une interrogation permanente. Le cas de l'Université Paris Dauphine - PSL 	<p>15.30-17.30 002 Animation : Gabriel Atelier axe 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kennel : La pédagogie inclusive à l'université : approche exploratoire • Herbaut et Geven : Quelles solutions pour réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur ? Revue systématique de la littérature (quasi-) expérimentale sur les dispositifs d'aide à l'orientation et les aides financières • Perez-Roux : Réussir son projet de reprise d'études à l'université quand on est un professionnel ? Formes d'appropriation, remaniements identitaires et perspectives de développement 	<p>15.30-17.30 003 Symposium 2 Daverne-Bailly : Le processus d'orientation du secondaire au supérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masy et Geuring : ORE, une mise en œuvre qui renforce les logiques d'engagement des établissements • Daverne-Bailly et Bobineau : Accompagnement à l'orientation dans un contexte de réformes : regards croisés des équipes éducatives et des lycéens • Carrein-Lerouge et Montalan : Choix d'orientation atypiques : l'effet des stéréotypes de sexe et de leur contrôle sur le jugement des acteurs du système éducatif • Pilote et Doray : Épreuves des jeunes immigrants liées au choix scolaire et professionnel dans l'enseignement supérieur et les défis professionnels des conseillers d'orientation au Québec : des regards croisés 	<p>15.30-17.30 009 Symposium 1 Dubois, discutante, Canat : Pratiquer la pédagogie institutionnelle dans l'enseignement supérieur : égalité des chances ou égalité des places ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Geffard : Un élément d'une aire intermédiaire d'expérience : la correspondance inter-étudiants • Schlemminger : Aide à la gestion du travail : le plan individuel de travail • Dubois : Les équipes de travail, une institution pour que chacun trouve une place dans le groupe
--	--	--	--

18 Visite de Montpellier pour les inscrits (maximum 30)

20-22.30 Brasserie du Corum : repas du colloque

6 mars

8.30-10 Auditorium Table ronde animée par Richard Etienne : L'égalité dans l'enseignement supérieur entre utopie et solutions concrètes

10-10.30 Jardin d'hiver Pause avec rafraîchissements

Ateliers et symposiums – séance 3 – **l'ordre de passage sera déterminé par la ou le responsable**

<p>10.30-12 Auditorium Animation : Poussard Atelier axe 4</p> <ul style="list-style-type: none">• Bourque : Guérir, et puis après... ? Étude qualitative sur les enjeux éthiques, psychosociaux et pédagogiques du retour aux études après le cancer• Bächtold, Papet et al. : Comment mettre en lumière les effets des actions pédagogiques sur la réussite des étudiants à l'université ? Hypothèses et méthodologie d'une approche quantitative• Kennel : Les cordées de la réussite, intentions et effets d'un dispositif pour l'égalité des chances	<p>10.30-12 002 Animation : Gleyse Atelier axe 3</p> <ul style="list-style-type: none">• Flacher et Harari-Kermadec : Frais d'inscription, inéquité et inégalité des chances• Khalifa : La crise de l'identité culturelle des jeunes à l'université entre unité et diversité dans le monde arabe: étude analytique-critique• Gabriel, Salam et de Vogüé : Inégalité des compétences rédactionnelles : des initiatives dans les universités au projet ecri+	<p>10.30-12 003 Symposium 3 Perret-Younès (1) : Dispositifs pour l'équité des chances dans l'enseignement supérieur - Recherches évaluatives contextualisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Bournaud et Pamphile : Des ateliers de méthodologie pour réduire l'hétérogénéité entre pratiques d'étudiants de séries de Bac différentes en 1ère année de DUT GEA• Morlaix : Les pratiques d'apprentissage des étudiants en première année universitaire, clef de leur réussite ?• Husson : Tutorat de jeunes en situation de handicap : un dispositif d'aide et un apprentissage expérientiel qui prépare à une perspective professionnelle et citoyenne inclusive	<p>10.30-12 006 Symposium 4 Pierre Doray (1) : Égalité des chances et enseignement supérieur Déplacements conceptuels et effets pratiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Doray : Vers l'égalité des chances : le système d'éducation de la Révolution Tranquille aux politiques néolibérales• Kamanzi : Ségrégation sociale et inégalités d'accès au cégep : l'effet des filières scolaires au secondaire• Laplante : L'effet des droits de scolarité sur l'accès à l'université
--	--	---	---

12-13.30 : Repas libre avec possibilité de se restaurer à la cafétéria CROUS de Saint-Charles

Ateliers et symposiums – séance 4 – **l'ordre de passage sera déterminé par la ou le responsable**

<p>13.30-15.30 Auditorium Animation : Perez-Roux Atelier axe 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portilla Hoffmann, Gruca, Mahroug, Vernot : Résistances interpersonnelles et collectives : faire face aux inégalités du système universitaire • Calmand et Giret : Les évolutions de la formation doctorale transforment-elles les ambitions professionnelles des jeunes docteurs ? • Mendonça Cathalat, Horvatin et Bertinotti : Inégalités territoriales et coûts indirects dans l'enseignement supérieur français 	<p>13.30-15.30 002 Animation : Hébrard Atelier axe 2+4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gravelle : Rôle de la gouvernance quant à l'implantation du numérique en enseignement supérieur : état de la situation à l'UQAM quant à l'égalité des chances de réussite des étudiants • Yomb : Survivances culturelles et égalité de chances du genre dans les universités publiques camerounaises • Jaoul-Grammare : Les inégalités d'accès dans l'enseignement supérieur français depuis 1998 : beaucoup de réformes pour des résultats mitigés • (4) Velu et Dirani : Ce que les trajectoires de réussite scolaire et universitaire d'élèves de classes populaires nous disent des processus de construction des inégalités et de discriminations 	<p>13.30-15.30 003 Symposium 3 Perret-Younès (2) Dispositifs pour l'équité des chances dans l'enseignement supérieur - Recherches évaluatives contextualisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Robert et Younès : Comment accompagner les étudiants vers un projet de réorientation adapté sans contribuer à l'inégalité sociale ? • Perret et De Clercq : Essai d'analyse franco-belge des obstacles à la transition universitaire selon les vécus des étudiants • Massart, Mazy, Déjean et Romainville : Égalisation sociale des chances de réussite à l'université : esquisse d'un bilan de plus de 10 ans de recherche-action • Bonnard : La professionnalisation de l'enseignement supérieur : pour quelles(s) employabilité(s) ? 	<p>13.30-15.30 006 Symposium 4 Pierre Doray (2) Égalité des chances et enseignement supérieur Déplacements conceptuels et effets pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manifet : Les adultes à l'université en France et au Québec • Joncas et Pilote : La contribution des établissements d'enseignement supérieur à la justice éducative chez les peuples autochtones • Daverne-Bailly et Bobineau : La réforme du lycée vue par les élèves : contexte d'incertitudes, élaboration de choix et inégalités
---	--	--	---

15.30-15.45 Jardin d'hiver pause avec rafraîchissements

15.45-16.30 Auditorium Conférence de clôture par Emmanuelle Annot, grand témoin : de la recherche d'égalité à sa mise en place effective, les défis de l'enseignement supérieur aux niveaux politiques, pédagogiques, culturels et socio-économiques

Communications individuelles en ateliers

5 mars 2020

13.30-15 Auditorium - Animation : Manuel Bächtold - Atelier axe 1

- Rana Challah (1), Thomas Gaillat (2), Antoine Lafontaine, Anas Knefati, Claude Hamon (2)
(1) Université Rennes 2 Université de Rennes II - Haute Bretagne
(2) LIDILE Université Rennes 2 LIDILE

Un système de diagnostic linguistique chez les apprenants d'anglais pour favoriser l'engagement et l'égalité des chances des étudiants dans le supérieur ?

Résumé

Créer les conditions qui favorisent l'engagement cognitif, la persévérance et la réussite des étudiants demeure un défi de l'enseignement supérieur (Miller *et al.*, 1996 ; Pirot et De Ketele, 2000 ; Bowden *et al.*, 2019). Le rôle de l'enseignant consiste, entre autres, à aider l'étudiant à interagir avec le contenu et à créer ses propres connaissances.

Nous nous intéressons au projet VisLinguistique, lauréat l'AMI 2018 DUNE-DESIR^[1]. Il s'agit d'une expérimentation en cours à l'université de X avec des étudiants d'anglais non spécialistes. Du fait des ressources limitées en encadrement dans les centres de langue, les étudiants se voient proposer un nombre limité de tâches écrites de type formatif. Cela induit un biais d'égalité au regard d'étudiants pouvant compenser ces lacunes sur ressources propres. Le projet propose un système de diagnostics linguistiques automatisés avec retour quasi-immédiat sur le niveau de performance. Au plan de l'enseignement, il s'agit de « bénéficier de l'automatisation des procédures pour multiplier les évaluations formatives et accompagner les étudiants dans l'analyse de leurs productions. Ce système vise au développement d'une réflexivité sur les apprentissages » (Ballier, *et al.*, 2019). En quoi l'utilisation de ce dispositif et de ces ressources pédagogiques spécifiques peut-elle stimuler l'engagement cognitif de l'étudiant ? Cette utilisation, peut-elle suffire pour établir une égalité « des chances » qui entraîne idéalement une « égalité des places » (Dubet, 2011) ? Nous analysons le processus d'accompagnement via une approche qualitative (Yin, 2009). Notre travail sera étayé par une analyse de contenu (Bardin, 2013) fondée sur des données recueillies en séries temporelles (Kendal et Ord, 1993) et d'entretiens avec l'enseignant et les étudiants. Cela nous permettra de comprendre l'impact de ce dispositif sur l'engagement, la réussite et « l'égalité des places ».

[1] DESIR (Développement d'un enseignement supérieur innovant à Rennes 2017-2020), lauréat de l'appel à projet DUNE (Développement des universités numériques expérimentales) et financé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche)

- Audrey De Ceglie (1), Chrysta Pelissier (2)
(1) : CERIC (CERIC) - Université Paul Valéry - Montpellier III
(2) : Praxiling - UMR 5267 - CNRS - Université Montpellier 3

Représentations du genre chez les étudiants visant des métiers liés au numérique : bilan en Licence professionnalisante

Résumé

Cette communication présente les travaux menés dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaires sur la question des représentations du genre dans les IUT, impactant l'égalité des chances de réussite dans le processus d'insertion et de réussite professionnelle.

L'enjeu de ce projet est de cerner comment les stéréotypes et les représentations sociales de genre s'élaborent au cours de la scolarité (au lycée) et produisent des identités qui peuvent se poursuivre dans le supérieur (à l'IUT) ainsi que dans le monde professionnel. En d'autres termes nous souhaitons comprendre la manière dont les stéréotypes de genre (Duru-Bellat, 1990 ; Mosconi, 2004) et les représentations sociales (Jodelet, 2003 ; Moscovici, 2003) élaborés au cours de l'enseignement et de

la formation, produisent des identités spécifiques qui se construisent et se renforcent au sein des organisations de formations supérieures professionnelles : « *Nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose. C'est pourquoi nous fabriquons des représentations* » (Jodelet, 2003 : 45).

En effet, à travers un écran d'ordinateur, le sexe biologique n'est pas perçu. Tout le monde peut devenir quelqu'un d'autre : « *derrière l'écran, on n'est ni garçon ni fille si on le veut* » (Devauchelle, 2013). L'image même de l'utilisateur d'Internet est stéréotypée « masculine » : il s'agit d'un étudiant en sciences ou en technologies, passionné de sciences informatique/technologique, obsédé par les nouvelles possibilités du offertes par le web/des téléphones portables/les réseaux longues distances, consacrant ses jours et surtout ses nuits aux communautés en ligne/réseaux sociaux, partageant son expertise avec d'autres acteurs sur la toile. L'image stéréotypée « féminine » apparaît plus particulièrement dans la création artistique (infographiste), dans les débats linguistiques (contenus rédactionnels) et dans les présentations orales de ces techniques au grand public.

Dans cette perspective, nous présentons les résultats d'une enquête liée à la perception de la place des filles dans des métiers du numérique, du multimédia et de la communication, par les étudiants de première et de seconde année DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) et troisième année en Licence Professionnelle dans les mêmes établissements.

D'un point de vue méthodologique, nous avons mené dans un premier temps une phase d'enquête reposant sur un questionnaire en ligne mené auprès 14 étudiants MMI1 (avec 6 femmes) et 48 étudiants MMI2 (intégrant 16 femmes) et ensuite des entretiens en groupes.

Les résultats montrent que les étudiants pensent à 54,7 % que le numérique est un mode professionnel mixte, à 79% pour le monde du multimédia, et 73,8% pour le monde de la communication. Des explications extraites des entretiens avec ces étudiants viendront corroborer ces chiffres.

13.30-15 002 - Animation : Philippe Gabriel - Atelier axe 1

- Magali Boutrais (1),(2)

(1) : Centre Amiénois de Recherche en Education et en Formation EA 4697 -INSPE Académie d'Amiens

(2) : INSPE Académie d'Amiens INSPE Académie d'Amiens

Une expérience de Pédagogie Institutionnelle dans l'enseignement supérieur

Résumé

Cette communication témoigne de la pratique de la Pédagogie Institutionnelle que j'ai mise en place dans certaines unités d'enseignement en première année de master MEFF^[1] Encadrement éducatif, à l'Université de Picardie Jules Verne. Suite à une formation de trois jours à la Pédagogie Institutionnelle, proposée par Patrick Geffard et Arnaud Dubois, à laquelle j'ai participé en janvier 2019, à l'Université de Cergy-Pontoise^[2], mais aussi à la pratique de l'analyse de situations professionnelles par l'écriture (Dubois, 2017) j'ai choisi de mettre en œuvre cette pédagogie, en accédant au poste de maître de conférences à l'INSPE d'Amiens. Comme Rancière (1987), je crois en « l'intelligence universelle », à l'égalité des intelligences et à « l'émancipation intellectuelle » de tous les individus. Cette émancipation suppose une mise en activité des étudiants, futurs conseillers principaux d'éducation, essentielle pour les préparer à être des praticiens réflexifs (Schön, 1994) dans leur futur métier. Cette émancipation nécessite aussi que le sujet trouve une (sa) place dans le Collectif (Geffard, 2018). C'est à travers les institutions et le travail collectif que cet avènement du sujet agissant peut prendre vie. Pour ces raisons, j'ai choisi d'instaurer un travail coopératif entre les étudiants et des institutions (le Conseil, le Quoi de neuf) afin que les étudiants s'approprient les contenus afin que ceux-ci soient mieux maîtrisés et mémorisés, mais aussi que les étudiants soient acteurs de leur parcours universitaire. Dans ma pratique de la Pédagogie Institutionnelle, j'intègre l'usage de l'environnement numérique de travail (ENT) de l'université qui est un outil intéressant sur le plan collaboratif et coopératif. En quoi la Pédagogie Institutionnelle favorise-t-elle une plus grande égalité « des chances », voire une « égalité des places » (Dubet, 2011) dans l'enseignement

supérieur ?

[1] Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

[2] <https://reseau-pi-international.org/2018/10/12/stage-pratiquer-la-pi-dans-lenseignement-superieur-janvier-2019-gennevilliers/>

- Christophe Point (1), (2)
(1) : Institut d'Éthique appliquée (IDEA) - Institut d'éthique appliquée (IDÉA) de l'Université Laval Québec - Canada
(2) : Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC) - Université de Haute Alsace - Mulhouse : EA2310, université de Strasbourg : EA2310, Université de Lorraine : EA2310

Hospitalité épistémique et pédagogie universitaire : l'égalité et ses problèmes

Résumé

Pour les philosophes pragmatistes, l'université doit chercher à tout prix à développer une vertu bien particulière chez les étudiants et leurs enseignants : l'hospitalité épistémique (Dewey 1924, 201). Celle-ci peut se définir rapidement comme un processus à la fois éthique et réflexif où l'on reconnaît l'existence d'une pluralité d'entités (James 1977; Addams 1913), dont la rencontre permet un apport mutuel (Cometti 2001; Garreta 2007) enrichissant la diversité de ces dernières. En un mot, cette vertu croit en la richesse de la diversité et de la nécessité de de l'accroître indéfiniment (Bohman 1999). Pour le pédagogue cherchant à transmettre cette vertu à ses étudiants, l'université pourrait sembler *a priori* être un lieu idéal d'enseignement (Paivandi, Younes, et Romainville 2019). En effet, la diversité des programmes d'études, des objets de savoirs et des étudiants eux-mêmes est un élément souvent nouveau pour ces étudiants et pourrait être l'objet d'une valorisation éthique, pédagogique et scientifique de la part des enseignants-chercheurs. Malheureusement, c'est au contraire l'effet inverse qui peut s'observer au sein des pratiques pédagogiques innovantes (Perrenoud 2015; Troncin 2011).

Face à ce constat, comment promouvoir une hospitalité épistémique au sein d'une pédagogie universitaire (Prairat 2014) sans l'opposer aux revendications, parfois légitimes, d'égalité ? Sans prétendre à l'exhaustivité, notre démarche méthodologique s'inscrit à la fois dans l'histoire des idées et dans l'analyse de situation pédagogique (Fumat, Vincens, et Étienne 2003). Les deux situations pédagogiques évoquées s'intéressent ici à la formation d'étudiants de première année. La première situation rend compte de la construction et de l'évaluation des groupes de travail d'étudiants lors d'activités réalisés lors de TD. La seconde porte sur les réunions pédagogiques de préparation des cours entre différents enseignants, et plus précisément sur les discussions menées au sujet de la différenciation pédagogique entre différents groupes de TD au sein d'un même cours.

- Arnaud Dubois (1), Viviana Mancovsky (2), (3)
(1): Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation - Université de Rouen Normandie : EA7454
(2) : Universidad Nacional de San Martín
(3) : Universidad Nacional de Lanús

Mettre au travail la question de l'égalité des chances dans la formation des enseignants du Supérieur ? Quelques réflexions à partir de deux dispositifs de formation en France et en Argentine

Résumé

Dans cette communication, nous proposons de présenter deux dispositifs de formation des enseignants du supérieur mis en place en France et en Argentine. Dans une perspective clinique, ces dispositifs sont considérés comme des dispositifs de recherche dans lesquels nous recueillons du matériel qui fera l'objet d'une analyse au prisme de la question de l'égalité des chances.

Nous donnerons des éléments de contexte concernant la formation pédagogique des enseignants du supérieur en France et en Argentine. Nous mobiliserons des travaux francophones et espagnols pour

présenter quelques enjeux concernant la question de l'égalité des chances dans ces deux pays. Les recherches de S. Rodriguez Espinar (2011) et d'A. M. Ezcurra (2018), seront mis en relation avec ceux de F. Dubet, pour montrer qu'on assiste à une « transformation de la nature même des inégalités » (Dubet, 2015) au niveau mondial.

Nous présenterons deux dispositifs de formation d'enseignants du supérieur intervenant dans les premières années universitaires. En Argentine il s'agit spécifiquement d'une formation pour les enseignants faisant cours dans les premières années ; en France, il s'agit d'une formation de maîtres de conférences débutants, qui enseignent généralement auprès des étudiants des premières années de Licence. Ces deux dispositifs ont des points communs : formation en groupe ; usage de médiations (récits de pratiques, médiations artistiques) ; orientation clinique, avec une place importante accordée à la parole et à l'écoute, etc. Cette présentation mettra en évidence les points communs et les différences entre ces dispositifs.

L'analyse du matériel recueilli permettra de montrer que pour intégrer la question de l'égalité des chances dans leurs pratiques pédagogiques à l'université, un travail sur leurs conceptions de l'enseignement est nécessaire pour les enseignants. De notre point de vue, les groupes d'analyse de pratiques professionnelles peuvent permettre de travailler ces dimensions, sous certaines conditions que nous préciserons.

13.30-15 003 - Animation Thérèse Perez-Roux - Atelier axe 4

- Fanette Merlin (1), Julien Calmand (1) : annulé par les intéressés le 27/2
(1): Centre d'études et de recherches sur les qualifications - Ministère de l'Emploi, cohésion sociale et logement, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

De la sanction à l'abandon, quelle égalité des chances de sélection dans l'enseignement supérieur ?

- Anaëlle Milon (1)
(1) : Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - Université de Lorraine : EA2310

La qualité de l'apprentissage des étudiants handicapés et l'hétérogénéité des vécus du dispositif de compensation

Depuis la loi de 2005, le nombre d'étudiants identifiés « en situation de handicap » dans l'enseignement supérieur a été multiplié par quatre. Toutefois, comparativement à la population générale, ils sont surreprésentés à l'université, dans les filières les moins valorisées et dans les premiers cycles universitaires (MESRI-DGESIP, 2019). Le dispositif de compensation universitaire du handicap s'inscrit dans une visée d'égalité des chances, pourtant l'objectif inclusif reste imparfaitement abouti (Vérétout, 2019). La massification n'est pas synonyme de démocratisation (Prost, 1986 ; Merle, 2002 ; Duru-Bellat, 2006) et l'accès à l'enseignement supérieur ne dit rien de son accessibilité physique et pédagogique (Plaisance, 2013).

Le processus d'accessibilisation (Sanchez, 2000 ; Ebersold, 2015) est questionné à partir du point de vue du sujet apprenant, en envisageant le handicap comme étant produit par l'interaction entre l'étudiant et son environnement d'études (Blanc, 2010). Les notions de relation à l'apprendre (Paivandi, 2015) et de métier d'étudiant (Coulon, 1997) sont mobilisées afin d'examiner la qualité de l'apprentissage universitaire, en se centrant sur la question du sens plutôt que sur la performance. En quoi les perceptions et les expériences vécues du dispositif de compensation universitaire du handicap sont-elles liées à la relation à l'apprendre développée par l'étudiant en contexte ?

Une enquête qualitative, compréhensive et longitudinale, menée de 2014 à 2017 via des entretiens compréhensifs (Kaufmann, 1996), étudie l'acte d'apprendre des étudiants handicapés à partir d'expériences singulières. Les données révèlent l'hétérogénéité des vécus de la compensation universitaire du handicap, en termes d'appréciation mais aussi d'effets sur les dimensions épistémiques, identitaires et sociales sous-tendues par l'acte d'apprendre. Ces expériences

différenciées et les limitations qui persistent dans l'accès au savoir apparaissent liées à la variabilité de ce que peut signifier « apprendre » et « réussir » dans l'enseignement supérieur, selon le sens que les étudiants handicapés accordent à leurs études.

- Clémentine Resve (1)
(1) : Doctorante – Lisec Université de Lorraine (Nancy)

Les préparatoires technologiques : les oubliés de l'ouverture sociale des filières d'excellence

Résumé

Ces vingt dernières années, de nombreuses recherches se sont penchées sur les effets de la massification scolaire et les mécanismes de sélection visant la (re)production des élites françaises (Albouy & Wanecq, 2003 ; Baudelot, 2003 ; Selz et Vallet, 2006 ; Van Zanten, 2010 ; Dutercq et Masy, 2018). Depuis 2005, face au constat de la faible démocratisation des Grandes Ecoles, des expériences d'« ouverture sociale » visant à diversifier le recrutement des élites scolaires se sont multipliées dans des lycées d'excellence et des grands établissements d'enseignement supérieur. Mais bien avant celles-ci, des Classes Préparatoires technologiques aux Grandes Écoles (CPGE) ont été créés dès 1977, permettant à des bacheliers technologiques, de condition sociale plus modeste que les bacheliers scientifiques, d'accéder aux établissements les plus prestigieux. De ces CPGE, il n'en est jamais question dans les recherches portant sur l'égalité des chances et l'accès à l'enseignement supérieur. Méconnues, elles constituent un choix d'orientation inhabituel pour ces bacheliers, plus souvent dirigés vers les filières courtes de l'enseignement supérieur. Comment ces derniers ont-ils levé l'« (auto)sélection » qui les touche pour entreprendre ces études ?

Notre enquête compréhensive s'inscrit dans la continuité des travaux portant sur les dispositifs de discrimination positive des CPGE et des Grandes Écoles (Delhay, 2006 ; Pasquali 2010 ; Aparecida de Souza, 2011 ; Nozarian, 2013 ; Masy, 2014 ; Zingraff, 2017). Nous avons interviewé à plusieurs reprises 30 étudiants inscrits dans ces classes préparatoires en 2018 et 2019. Notre recherche vise à étudier la manière dont ces jeunes rendent légitime une orientation à laquelle ils sont peu préparés. Nous questionnons leur point de vue, en les considérant comme des acteurs en quête de sens dans leurs études, c'est-à-dire cherchant à mettre en cohérence leurs projets, leurs motivations et leurs attentes dans ce contexte pédagogique particulier.

- Laure Echallier (1), Cécile Poussard (2)
(1) : Université Paul Valéry - Montpellier III : EA4424
(2) : Etudes Montpelliéraines du Monde Anglophone (EMMA) - Université Paul Valéry - Montpellier III : EA741

Détermination et prise en charge des besoins spécifiques : bilan d'un IDEFI

Résumé

Comment une université LLASHS s'est emparée de la question de la réduction de l'inégalité des chances, a conduit des dispositifs variés dans le cadre d'un projet ANR centré sur la réussite en L1 et doté de 5 millions d'euros. Quels résultats cette expérience a produits auprès de la communauté universitaire.

L'expérience conduite dans le Plan Réussite en Licence, vécu comme insuffisant par les enseignants, et les études menées par l'université sur les cohortes d'étudiants de licence, ont montré que l'année de licence 1 était déterminante pour la réussite des étudiants. Le projet IDEFI-UM3D, lauréat PIA 1, a été conçu à partir des propositions de dispositifs pédagogiques faites par les composantes et les services de l'université et a été piloté par une chargée de mission auprès de la présidence. Une vingtaine d'actions - aide à l'orientation, accueil, soutien, expérimentations pédagogiques ... - a été déployée. L'accent a été mis, tout au long du projet, sur son caractère souple et évolutif, mettant un terme à certaines actions jugées inopérantes et en faisant naître de nouvelles.

À partir des évaluations quantitatives et qualitatives menées pendant huit ans et dont les résultats sont présentés ici autour de trois actions significatives au regard de la finalité du projet qui était

d'augmenter la réussite des étudiants, la question de la dynamique créée est interrogée. En effet, parmi les résultats les plus manifestes, le regard des enseignants-chercheurs sur la question de l'égalité des chances, des spécificités des publics et de leurs besoins a grandement évolué. Cette évolution, même lente, permet aujourd'hui à nombre de filières de proposer, en particulier dans le cadre de la loi ORE, des dispositifs de remédiation mûris et mieux adaptés aux caractéristiques de leurs publics.

13.30-15 003 - Animation Guillaume Azéma - Atelier axe 2

- Darya Loyola (1)

(1) : Centre d'Études et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques - Université Panthéon-Assas, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR7106

L'itinéraire de l'idée de l'égalité des chances dans la politique universitaire russe: le contexte et les retombées des réformes

Résumé

Les notions d'égalité et d'inégalité possèdent de multiples facettes. Cette polysémie permet à des gouvernements d'argumenter les réformes diverses de l'enseignement supérieur dont les retombées présentent la résolution des problèmes autres que la réduction des inégalités dans le système universitaire. En effet, le discours et l'action politique relatifs à l'égalité des chances évoluent en fonction de l'ensemble des enjeux sociétaux dans le cadre spatio-temporel donné. La politique universitaire russe, qui témoigne, dès 1917 à nos jours, deux tentatives majeures d'agir envers les inégalités, présente à cet égard un cas intéressant : chaque tentative se déroule peu après le changement du régime politique et du modèle socio-économique, or, malgré l'écart dans le temps et dans le cadre théorique des réformes, la continuité de l'approche méritocratique de l'idée d'égalité est palpable.

La création des « facultés ouvrières », des modifications successives du cursus et autres mesures, introduites par les bolcheviks après 1917 dans l'objectif d'élargir l'accès à l'université des classes sociales défavorisées, permettent d'effectuer une « discrimination positive » envers la jeunesse prolétaire (Fitzpatrick, 2002) et de renouveler ainsi la population étudiante avec la prédominance des jeunes compatissant au pouvoir communiste. Après l'éclatement du système soviétique en 1991, l'Etat russe se trouve face à une crise socio-économique profonde qui touche l'enseignement supérieur ayant pour impact la corruption des voies d'accès aux universités et au besoin de traiter les inégalités engendrées par cette situation. Les résultats des réformes, dont on constate un succès dans l'amélioration de la transparence du système éducatif, révèlent néanmoins que son mode organisationnel contient des blocages pour assurer l'égalité des départs et des résultats (Frumin, 2018), . Afin de mettre en lumière les approches communes de ces deux politiques, nous les replaçons dans le contexte de leur introduction et réalisation en lien avec leur argumentaire et leurs effets sur l'architecture de l'enseignement supérieur russe.

- Pierre Hébrard (1)

(1) : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation (LIRDEF) - Université Paul-Valéry - Montpellier 3, Université de Montpellier : EA3749

Egalité des chances : l'origine de la notion, sa fonction dans les discours du (néo)libéralisme et son possible dépassement

Résumé

Notre contribution proposera un regard historique et critique sur la notion d'égalité des chances et sur les discours et les systèmes politiques qui ont introduit et valorisé cette notion. Ces derniers seront replacés dans leur contexte socio-historique et reliés à l'histoire des idées en matière de philosophie politique. Nous rappellerons tout d'abord l'origine de la notion d'égalité des chances et de sa version anglo-saxonne : equal opportunity (<https://plato.stanford.edu/entries/equal-opportunity/>), ainsi que son lien avec le darwinisme social d'Herbert Spencer, qui consiste à appliquer aux relations économiques

et sociales les "lois de l'évolution" biologique, telles que la "sélection des plus aptes".

Nous mettrons ensuite en évidence sa fonction dans les différentes versions de l'idéologie libérale, du libéralisme classique du XVIIIe siècle à l'ultra-libéralisme moderne (Hayek) et au néolibéralisme, notamment celui de Walter Lippmann (Stiegler 2019).

Puis nous proposerons une autre façon de prendre en compte la question des inégalités (Savidan 2007) - notamment dans l'accès aux études et la réussite dans l'enseignement supérieur - et de concevoir une politique de lutte contre celles-ci inspirée de John Dewey (2014/1935), d'Amartya Sen (2012) et de Jacques Rancière (1987, 2017).

- Ahmed Khalifa (1), (2), Richard Wittorski (3)
(1) : Université de Rouen-Normandie - EA7454 CIRNEF
(2) : Faculté de l'éducation, Université d'Alexandrie- Egypte
(3) : Université de Rouen-Normandie- EA7454 CIRNEF

Accompagner l'évolution du métier d'enseignant-chercheur

Résumé

Ce travail de recherche porte sur l'évolution du métier des enseignants-chercheurs à l'Université et sur les démarches d'évaluation de la qualité de leurs activités en Sciences de l'éducation. Divers facteurs montrent que la qualité est devenue un des enjeux majeurs de l'évaluation de l'enseignement supérieur : la massification provenant de la volonté politique d'offrir un accès à l'université pour le plus grand nombre, l'internationalisation sous l'effet du processus de Bologne et de la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

L'ambition de notre article est de poser un premier regard sur les pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur parce que nous manquons, comme le souligne Michel Lecoq (2004), d'outils réflexifs pour évaluer la qualité des actions mises en œuvre pour le métier d'enseignant-chercheur.

Ce texte envisage de proposer des pistes d'actions pour transformer le métier d'enseignant-chercheur notamment en Sciences de l'éducation à partir des résultats d'une recherche montrant les évolutions du métier et de la professionnalité des enseignants chercheurs. La professionnalité définie comme un système de normes et de valeurs en acte (Wittorski, 2008), est liée à l'histoire du métier, à l'état des attentes socio-politiques, aux environnements de travail et aux modifications du prescrit.

Les activités des enseignants-chercheurs évoluent au gré d'une attente de professionnalisation plus grande des étudiants d'un accompagnement attendu dans leur projet professionnel. Une des questions posée ici est par exemple de savoir comment le développement souhaité des compétences dans une perspective de professionnalisation s'articule avec la transmission des connaissances dans un champ disciplinaire donné? Comment cela se concrétise-t-il dans la formation et les pratiques enseignantes et quel dispositif d'évaluation serait pertinent ?

Pour cela, le texte présent s'appuie sur l'approche qualitative et thématique en utilisant l'analyse d'entretiens semi-directifs a posteriori afin de présenter la perspective des activités particulières et de faire évoluer le métier de l'enseignant-chercheur à l'Université.

PAUSE

15.30-17.30 Auditorium - Animation : Manuel Bächtold - Atelier axe 1

- Anna Barry (1)
(1) : Cultures et Diffusion des Savoirs (CeDS) - Université de Bordeaux : EA7440, Sciences Po Bordeaux - Institut d'études politiques de Bordeaux

Effets des styles d'enseignement sur la réussite des étudiants

Résumé

La question de la réussite des étudiants agite la noosphère (Paivandi, 2015). Jusque dans les années 1990, les chercheurs placent les facteurs prédictifs de la réussite (ou de l'échec) du côté des caractéristiques propres à l'étudiant (facteurs socio-économiques, psychologiques...). Depuis les années 2000, la focale s'est resserrée sur les « manières d'étudier » des étudiants (Lahire et al., 1997). Plus récemment émerge l'hypothèse que les pratiques enseignantes jouent un rôle dans la promotion de la réussite (Duguet, 2015).

À l'heure où l'Université est soumise à un renouvellement des pratiques par des dispositifs innovants, le cours magistral est décrié : jugé « inadapté » (Felouzis, 2003), il est même accusé de « facteur d'échec » (Leroux, 1997). Mais qu'entendons-nous par « cours magistral » ? S'agit-il réellement d'un format homogène, « magistro-centré » (Demougeot-Lebet & Perret, 2010), sollicitant peu les interventions et la réflexion des étudiants ? Nous faisons l'hypothèse que sous l'apparente tradition du cours magistral se cache une forte hétérogénéité des styles d'enseignement, quand bien même il s'agirait d'un « monologue expressif » (Altet, 1994) lors duquel l'enseignant serait ce seul locuteur face à un amphithéâtre d'auditeurs prenant des notes. Plus fondamentalement, nous avançons que ces manières plurielles d'enseigner en amphithéâtre ont des effets sur les manières d'étudier des étudiants et ainsi sur leur réussite.

Nous présenterons les résultats d'une thèse tout juste finalisée : par l'analyse des prises de notes et des copies d'examen d'étudiants de Licence 3 en Sciences Humaines et Sociales, nous montrerons que le style d'enseignement « dévoluant » (en référence à la notion de dévolution chez Brousseau, 1998) favorise chez l'étudiant la capacité à décontextualiser les connaissances enseignées tandis que le style d'enseignement « académique » renforce la tendance de l'étudiant à rester dans la seule logique de restitution. Ces résultats nourrissent la réflexion sur l'utopie novatrice de la pédagogie universitaire et sur les déterminants de cette question complexe qu'est la réussite à l'université.

- Affoué Philomène Koffi (1)
(1) : Université Félix Houphouët-Boigny - 01 B.P. V 34 Abidjan - Côte d'Ivoire

Éducation inclusive dans l'enseignement supérieur ivoirien: quels accompagnements pour les étudiants handicapés de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ?

Résumé

L'éducation inclusive implique une adaptation des écoles et centres d'apprentissages pour la prise en charge de tous les enfants quel que soit la spécificité de leurs besoins. A l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, des étudiants présentant différents types de handicap sont soumis aux mêmes programmes d'éducation que tous les autres, bien que ceux-ci, au regard de leurs handicaps, mériteraient un accompagnement particulier.

La présente étude s'intéresse à la prise en charge éducative de ces étudiants handicapés par l'université. Elle est essentiellement qualitative et repose sur des entretiens réalisés avec des étudiants handicapés, des responsables d'associations d'étudiants handicapés, des responsables administratifs de l'université et des responsables du Centre régional des œuvres universitaires (CROU).

Les résultats indiquent que les étudiants handicapés bénéficient d'un accompagnement de l'université

à travers une priorité au restaurant, pour l'hébergement et les bourses. De même, les étudiants handicapés visuels et auditifs bénéficient de l'encadrement d'un service social et d'une cellule de suivi chargée de leur fournir le matériel de travail et de retranscrire leurs documents. L'université met également à leur disposition une sonothèque pour les recherches.

Toutefois ces actions semblent insuffisantes et les étudiants handicapés dénoncent des discriminations de la part du personnel administratif, enseignant et des autres étudiants. Ils éprouvent des difficultés à suivre les enseignements dans la mesure où certains enseignants non sensibilisés à leurs réalités les soumettent au même traitement que les autres étudiants. En outre, l'architecture des bâtiments ne facilite pas toujours l'accès aux salles de classe et aux amphithéâtres pour les handicapés moteurs tandis que, les étudiants de petite taille souffrent d'un inconfort en classe pour les prises de notes.

L'équité dans l'éducation tel que souhaité dans les objectifs du développement durable nécessite un accent particulier sur l'éducation inclusive efficace en vue d'un développement inclusif.

- Eloïse Capet (1), Renaud Dorandeu, Chrystel Jeandot, Marie-Caroline Lemarchand (2)
(1) : Université Paris-Dauphine - MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Paris
(2) : Université Paris-Dauphine Université Paris Dauphine - Paris IX

Penser les dispositifs pédagogiques accompagnant les étudiants « égalité des chances » : une interrogation permanente. Le cas de l'Université Paris Dauphine - PSL

Résumé

L'université Paris Dauphine – PSL dispose depuis 2009 d'un programme « Egalité des chances » qui répond à l'enjeu sociétal de permettre à des lycéens issus de zones dites sensibles une meilleure accessibilité aux cursus d'études supérieurs proposés par Dauphine. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de réduire l'inégalité des chances scolaire (Boudon. R. 1990) concernant l'entrée dans les études supérieures, inégalité encore d'actualité. Dans cette optique, le programme "Egalité des chances" vise à la fois la sensibilisation des lycéens à l'enseignement supérieur dans les lycées partenaires et l'accompagnement des étudiants au cours de leur entrée à l'université. Il s'agit alors de mieux envisager le changement de paradigme que constitue l'entrée dans l'enseignement supérieur et de se demander quels sont les modes d'adaptation qu'un établissement souhaite transmettre aux étudiants.

L'une des voies d'accompagnement proposée consiste en une pré-rentree spécifique aux étudiants « Egalité des chances ». Afin d'évaluer les contenus pédagogiques proposés lors de cette journée d'accueil et de proposer des remédiations, le département Licences Sciences des Organisations (LSO), qui a la charge de l'opérationnalisation du programme, a fait appel, depuis deux ans, au pôle Innovations et Transformations Pédagogiques (ITP).

Ainsi, la première partie de notre communication reviendra sur le dispositif d'accueil proposé et mis en place en année 1, qui consistait en un atelier d'initiation à la créativité, et sur les remédiations proposées en année 2. Les années 1 et 2 ont, en effet, fait l'objet d'une analyse de dispositif par le biais d'une grille d'observation in situ¹ qui nous permet d'envisager de nouvelles perspectives de travail. Cela nous permettrait ensuite, dans une seconde partie, d'explicitier plus largement les dispositifs mis en place pour éviter le décrochage des étudiants à l'échelle du département porteur du programme et de questionner les fondements sur lesquels sont définis et reposent le programme.

15.30-17.30 002 - Animation : Philippe Gabriel - Atelier axe 4

- Sophie Kennel (1)
(1) : Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) - Université de Haute Alsace - Mulhouse, université de Strasbourg, Université Nancy II

La pédagogie inclusive à l'université : approche exploratoire

Résumé

La problématique de la réussite académique des étudiants dans l'université française interroge tout à la fois la question des publics et celles des actions mises en œuvre dans les établissements pour favoriser l'optimisation des parcours d'apprentissage et d'études. Dans une approche inclusive, le défi est de pouvoir accompagner tous les profils d'étudiants selon leurs besoins et leurs attentes, et en particulier ceux des étudiants en situation de handicap – déclarée ou non. Les effets des politiques en faveur de l'inclusion scolaire (Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, 2005) semblent cependant encore peu perçus et appropriés par les acteurs de l'enseignement supérieur, notamment en matière de pédagogie. Nous nous proposons de présenter deux études menées à l'université de Strasbourg sur cette question. La première interroge les opinions que portent les étudiants en situation de handicap sur les leviers et les freins de leur réussite académique. Cette étude montre qu'ils identifient les pratiques pédagogiques à la fois comme essentielles à leur réussite et comme causes de leurs difficultés quand ces pratiques ne sont pas adaptées (Desanges, 2017). Notre deuxième étude s'intéresse aux pratiques pédagogiques qui paraissent favorables aux enseignants-chercheurs pour prendre en compte l'hétérogénéité des besoins des étudiants, notamment des étudiants en situation de handicap. Elle vise également à avoir une meilleure connaissance des pratiques pédagogiques actuelles en matière de prise en compte des difficultés rencontrées par les étudiants. L'étude fait apparaître une forte reconnaissance des besoins des étudiants et de la légitimité de leurs attentes. Elle révèle en même temps une assez rare prise en compte dans la pratique des situations spécifiques rencontrées en classe.

- Estelle Herbaut (1), Koen Geven (2)
1 : Sciences Po - Observatoire sociologique du changement
2 : Centre de recherche de la Banque Mondiale

Quelles solutions pour réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur ? Revue systématique de la littérature (quasi-)expérimentale sur les dispositifs d'aide à l'orientation et les aides financières

Résumé

Le développement récent de la littérature (quasi-)expérimentale sur les interventions dans l'enseignement supérieur fournit l'occasion d'identifier les impacts de différentes politiques ou interventions sur l'accès et la réussite des jeunes défavorisés dans l'enseignement supérieur. Nous avons sélectionné 71 études et avons rigoureusement rassemblé et comparé plus de 200 effets causaux d'interventions d'aide à l'orientation et d'aides financières sur l'accès et les taux de réussite des étudiants défavorisés de l'enseignement supérieur. Nous constatons que les dispositifs d'aide à l'orientation sont généralement efficaces pour améliorer l'accès des étudiants défavorisés lorsqu'ils intègrent un accompagnement personnalisé ou simplifient le processus de demande d'admission, mais non lorsqu'ils fournissent uniquement des informations générales sur l'enseignement supérieur. Concernant les aides financières, nous concluons que les bourses sur critères sociaux n'augmentent pas systématiquement l'accès à l'enseignement supérieur et n'entraînent des améliorations significatives que lorsqu'elles fournissent suffisamment d'argent pour couvrir le coût des études supérieures et/ou incluent un engagement précoce pendant les études secondaires. Cependant, les bourses sur critères sociaux semblent améliorer de façon assez systématique les taux de réussite des étudiants défavorisés dans l'enseignement supérieur. A l'inverse, les données indiquent que les bourses au mérite n'améliorent que rarement les résultats des étudiants défavorisés. Enfin, les

interventions combinant l'aide à l'orientation et l'aide financière ont donné des résultats prometteurs, même si des recherches plus approfondies sur ces interventions mixtes sont encore nécessaires. Ces résultats sont aussi l'occasion de discuter les implications théoriques pour notre compréhension des mécanismes à l'origine des inégalités sociales dans l'enseignement supérieur.

- Thérèse Perez-Roux (1)

(1) : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation
Université Paul-Valéry - Montpellier 3, Université de Montpellier

Réussir son projet de reprise d'études à l'université quand on est un professionnel ? Formes d'appropriation, remaniements identitaires et perspectives de développement

Résumé

Dans un marché du travail en mutation, les parcours professionnels se diversifient (Hinault et Mazade, 2014 ; Perez-Roux et al. 2019). La contribution s'intéresse à des professionnels expérimentés qui ont repris des études à l'université et obtenu un master en Sciences de l'éducation (SE). D'une part, nous cherchons à éclairer les motifs de ce retour en formation et les enjeux professionnels et personnels qui les sous-tendent. En effet, si la formation permet le développement de nouvelles compétences, elle génère aussi des tensions, des transformations et des remaniements identitaires (Bourgeois, 2009; Perez-Roux, 2016). Il s'agit de saisir les ressources mobilisées par les formés et les dispositifs ou contenus de la formation qui ont pu favoriser la réussite de ces parcours universitaires. D'autre part, nous cherchons à comprendre comment et dans quelle mesure ce passage à l'université transforme les acteurs, les repositionne dans le champ social et ouvre sur de nouvelles perspectives en termes de professionnalisation et de développement professionnel (Wittorski, 2007).

Au plan méthodologique, nous mobilisons ici deux enquêtes (2014 et 2018), réalisées auprès d'anciens étudiants relevant de la formation continue. Des entretiens semi-directifs (n=23) ont été conduits un ou deux ans après l'obtention du master.

Les résultats rendent compte de la diversité des parcours et des motifs de retour en formation; ce projet est vécu le plus souvent comme une prise de risque, un défi à relever, voire une véritable épreuve. Ils ouvrent sur les transformations (d'ordre épistémologique, relationnel, identitaire) repérées par les formés. Au-delà d'une appropriation des logiques du monde universitaire, ces derniers reviennent sur les effets de ce retour à l'université dans leur dynamique personnelle, indiquant dans quelle mesure cela participe de leur (re)positionnement dans le champ professionnel. Ce travail ouvre sur des formes d'accompagnement plus ajustées, au sein de l'université, pour la réussite de ce public.

6 mars 2020

10.30-12 Auditorium - Animation : Cécile Poussard - Atelier axe 4

- Claude Julie Bourque (1), (2), Marco Bonanno (3), Ariane Julien-Lacoste (3), Mathias Gomez-Tyo (4), Ahmed Moussa (5), Antoine Payot (6), Serge Sultan (7)

(1) : Département de pédiatrie, Université de Montréal

(2) : Centre de recherche, CHU Sainte-Justine

(3) : Centre de psycho-oncologie, CHU Sainte-Justine

(4) : Leucan

(5) : Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé, Université de Montréal

(6) : Bureau de l'éthique clinique, Université de Montréal

(7) : Département de Psychologie - Université de Montréal

Guérir, et puis après... ? Étude qualitative sur les enjeux éthiques, psychosociaux et pédagogiques du retour aux études après le cancer

Résumé

La diversité des clientèles étudiantes est importante au Québec où de nombreux dispositifs sont déployés pour accueillir tous les étudiants, incluant les ceux présentant des enjeux de santé. Les chances de guérison d'un cancer pédiatrique atteignent 80 % dans les pays industrialisés, situation qui s'accompagne de défis inédits, dont celui de l'insertion sociale du nombre croissants de survivants d'une tumeur cérébrale vivant avec des séquelles importantes sur les plans physique, cognitif et psychologique. Or, le retour aux études des jeunes survivants révèle certaines limites du système et de la culture d'intégration et d'égalisation des chances.

Fondée sur les notions d'émancipation sociale et intellectuelle et sur le point de vue des étudiants sur les pratiques (Annot, 2014; Viaud, 2015) ainsi que sur l'éthique clinico-organisationnelle (Bégin et Rondeau, 2015), notre étude exploratoire vise à décrire l'expérience de transition des survivants : besoins, ressources, enjeux d'orientation scolaire et professionnelle.

En 2018, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des jeunes survivants, des parents, des cliniciens et des intervenants (services sociaux et éducation) (N=22). Une analyse thématique de contenu nous a permis de décrire trois catégories de transition marquées par d'importants besoins : la vie sociale, la vie scolaire et la vie professionnelle.

Les résultats indiquent que des ressources essentielles sont absentes ou mal adaptées aux besoins spécifiques des jeunes survivants. Ils montrent aussi une certaine souffrance chez les parents, cliniciens et intervenants à l'égard de la portée limitée de leurs actions pour les aider à atteindre leur plein potentiel. Des pistes concrètes ont été identifiées pour développer et adapter des ressources répondant mieux aux difficultés décrites et aux besoins exprimés ainsi que pour ouvrir des voies inédites de transfert des connaissances entre le milieu hospitalier et celui de l'éducation.

- Manuel Bächtold (1), (2), Jacqueline Papet (1), (2), Dominique Barbe Asensio (2), Sandra Borne (2), (3), Florence Cassagnol (2), (4), Audrey De Ceglie (2), Kévin De Checchi (1), (2), Philippe Gabriel (1), (2), Agnieszka Jeziorski (1), (2)
(1) : LIRDEF - Université de Montpellier
(2) : OTP - Université de Montpellier
(3) : OSIPE - Université de Montpellier
(4) : Centre d'Appui à la Pédagogie - Université de Perpignan

Comment mettre en lumière les effets des actions pédagogiques sur la réussite des étudiants à l'université ? Hypothèses et méthodologie d'une approche quantitative

Résumé

L'obtention d'un diplôme de licence reste un défi pour une majorité d'étudiants s'engageant dans des études de premier cycle à l'université. Aussi, pour favoriser la réussite des étudiants, et sous l'impulsion des présidences, de nombreuses universités mettent en œuvre un ensemble d'actions pédagogiques telles que des dispositifs d'aide pour les étudiants les plus fragiles, des méthodes et outils pédagogiques innovants. Mais comment cette volonté politique se traduit-elle dans la réalité des pratiques pédagogiques dans l'ensemble des enseignements ? Quels sont les effets de ces actions sur les apprentissages et la réussite des étudiants ? Une étude vient d'être initiée à l'Université de Montpellier par une nouvelle structure, l'Observatoire de la Transformation Pédagogique, pour apporter des éléments de réponse dans un contexte marqué par une diversité de domaines de formation (sciences, sciences humaines et sociales, santé, sport). Dans cette communication, nous présentons l'arrière-plan théorique et les hypothèses qui orientent la méthodologie envisagée. Pour éclairer la manière dont s'opère la transformation pédagogique dans le premier cycle de notre université, un questionnaire visant à décrire les caractéristiques des enseignements a été élaboré en prenant appui sur la littérature en pédagogie universitaire et en didactique des disciplines. Ces données seront croisées au moyen d'outils statistiques avec des données issues d'une étude longitudinale (basée sur un second questionnaire et des entretiens) concernant un ensemble de caractéristiques des étudiants qui suivent ces mêmes parcours : caractéristiques sociales et académiques, motivation (Ryan & Deci, 2000), engagement, intégration académique et sociale (Cabrera et al., 1993, Tinto, 1975), rapports aux savoirs (Charlot, 1997) dont la dimension épistémique est ici assimilée à l'épistémologie personnelle (Hofer, 2004), approches de l'apprentissage (Ramsden,

2003). Nous faisons l'hypothèse que l'analyse conjointe de ces caractéristiques permet d'apporter des éclairages nouveaux concernant les effets des actions pédagogiques sur les apprentissages et la réussite des étudiants.

- Sophie Kennel (1)
(1) : Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) - Université de Haute Alsace - Mulhouse, université de Strasbourg, Université Nancy II

Les cordées de la réussite, intentions et effets d'un dispositif pour l'égalité des chances

Résumé

Les cordées de la réussite existent depuis 2008. Il s'agit de dispositifs interministériels « visant à accroître l'ambition scolaire des jeunes lycéens et collégiens issus de milieux sociaux modestes. Leur objectif est de lever les obstacles psychologiques, sociaux et/ou culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes aux formations de l'enseignement supérieur, notamment aux filières les plus sélectives » (Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, 2019). La proposition est de développer des actions de soutien scolaire, d'accompagnement à l'orientation et d'ouverture culturelle, en s'appuyant notamment sur du tutorat assuré par des étudiants. Très peu de littérature scientifique existe aujourd'hui sur ce dispositif qui rencontre pourtant une adhésion importante des acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur (CGET, 2017). Les quelques études existantes, menées essentiellement dans les grandes écoles de l'enseignement supérieur, valorisent la poursuite d'études des participants aux cordées de la réussite ou aux parcours d'excellence (Redon, 2016). A tel point que certains auteurs reprochent au dispositif « "d'exfiltrer" les bons élèves de ces établissements en difficulté pour leur donner de meilleures conditions d'études, mais en laissant du coup les autres à leur sort » (Nau, 2012). L'étude qualitative menée dans l'académie de Strasbourg interroge non pas le devenir des élèves inscrits dans le dispositif mais leur intention à y entrer et leurs attentes. Elle relève que les jeunes intégrant une cordée de la réussite ont déjà une volonté de poursuivre des études supérieures et qu'ils voient le dispositif comme un levier pour atteindre leur objectif. Les témoignages des encadrants des collèges et lycées impliqués dans les cordées de la réussite montrent par ailleurs que l'accès au parcours de soutien à l'ambition scolaire privilégie le plus souvent des jeunes à fort potentiel. La question de l'effet réel du dispositif par rapport à son intention mérite ainsi d'être réinterrogé.

10.30-12 002 - Animation : Jacques Gleyse - Atelier axe 3

- David Flacher (1), Hugo Harari-Kermadec (2), (3)
(1) : COSTECH - Université de Technologie de Compiègne : EA2223
(2) : Centre d'Economie de l'Université Paris Nord (CEPN) - CNRS : UMR7234, université Paris 13, Université Sorbonne Paris Cité (USPC)
(3) : Institutions et dynamiques historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) - CNRS : UMR8533, École normale supérieure (ENS) – Cachan et Université Paris Ouest Nanterre La Défense bât T., bureau 218 200 avenue de la République 92000 Nanterre - France

Frais d'inscription, inéquité et inégalité des chances

Résumé

Les frais d'inscription se sont développés dans l'enseignement supérieur à des époques et vitesses variables, avec des conséquences que l'on peut désormais mesurer. Cette question émerge en France depuis une décennie, avec quelques établissements qui expérimentent des hausses de frais d'inscription (dont Sciences Po et l'Université Paris 9 - Dauphine), avec des écoles d'ingénieur publiques dont les tarifs ont fortement augmenté, avec la création de diplômes d'établissement ou, plus récemment, avec le plan "Bienvenue en France" qui prévoit la mise en œuvre de frais d'inscription différenciés pour les étrangers extra-communautaires.

Ces hausses de frais d'inscription ont accompagné ou accompagnent la massification de l'enseignement supérieur en prétendant renforcer l'équité ou l'égalité des chances : une plus juste répartition de l'effort du financement, des établissements mieux dotés et le découragement des étudiants peu vertueux ou talentueux auraient des vertus en la matière. Une étude sérieuse des fondements théoriques comme des faits permet pourtant de démontrer que les frais d'inscription ne sont en rien un instrument d'équité ou d'égalité des chances.

Dans cette présentation, nous rappellerons les fondements et limites à l'instauration de frais d'inscription, en insistant sur leur caractère inéquitable et inefficace. Nous illustrerons cette situation par le cas des formations de l'Université Paris 9-Dauphine. Enfin, nous discuterons de l'actualité du sujet et des enjeux, à court et plus long terme, à travers le cas du plan "Bienvenue en France" et de la décision du Conseil constitutionnel du 11 octobre 2019. En conclusion, des perspectives seront proposées pour davantage d'équité et d'égalité des chances.

- Ahmed Khalifa (1), (2)
(1) : Université de Rouen-Normandie - EA7454 CIRNEF
(2) : Faculty of Education- University of Alexandria, Egypt

Crise d'identité culturelle des jeunes à l'université dans le monde arabe entre l'unité et la diversité "vision théorique"

Résumé

Nous discutons dans cette communication de la crise d'identité et de l'impact de la mondialisation sur l'identité culturelle des individus et des peuples, et en abordant la notion d'identité culturelle en tant qu'entité personnelle et spirituelle des jeunes à l'université. Cette communication vise à révéler la nature de l'identité et à déterminer la stabilité ou le changement, également pour répondre à la question principale suivante:

Quelle est la crise de l'identité culturelle, ses niveaux et les défis auxquels elle est confrontée à la lumière de la mondialisation?

L'étude conclut que l'identité dans le monde contemporain découle de la multiplicité des sources qui augmentent jour après jour (découle du lieu, du sexe, de la langue, de la religion, de l'ethnicité, de la classe sociale et de la culture commune, etc ...). Cette communication discute également de l'importance de la communauté formelle (école et université) et de la communauté informelle (famille, groupe de pairs, clubs, partis politiques ... etc) pour créer l'identité culturelle unique de la jeunesse arabe.

- Philippe Gabriel (1), (2), Pierre Salam (3), Anne-Sarah De Vogüé (4), (5)
(1) : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation - Université Paul-Valéry - Montpellier 3, Université de Montpellier : EA3749
(2) : Avignon Université - Avignon Université
(3) : Centre de recherche en éducation de Nantes - Le Mans Université
(4) : Université Paris Nanterre
(5) : Modèles, Dynamiques, Corpus - Université Paris Nanterre : UMR7114, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR7114

Inégalité des compétences rédactionnelles : des initiatives dans les universités au projet ecri+

Résumé

Cette contribution porte sur la prise en compte des inégalités en matière de compétences rédactionnelles dans les universités. Elle présente et met en perspective des initiatives prises dans différents établissements pour accompagner les étudiants, avec leur dépassement dans une coopération interinstitutionnelle.

L'évolution divergente de la maîtrise de l'écrit et des besoins y correspondant pose un important défi

sociétal (Bouquet, 2009, Boch & Frier, 2015 ; Boch *et al.*, 2016 ; Colmant & Le Cam, 2017). À l'université, la mise en place d'un accompagnement généralisé dans ce domaine répond à une nécessité du point de vue de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle.

Un accompagnement de tous les étudiants dans le domaine de la maîtrise de l'écrit confronte toutefois les universités à une situation originale, eu égard à l'expertise et à l'ingénierie à mobiliser. Les dispositifs mis en place en licence sont limités (Dulaurans *et al.*, 2017), les compétences requises en lecture et écriture étant censément acquises à l'issue de la scolarité obligatoire, les initiatives pédagogiques se font le plus souvent au niveau d'une composante, à la discrétion de ses membres.

L'organisation de dispositifs d'accompagnement des étudiants dans le domaine des compétences rédactionnelles dans les établissements universitaires est par ailleurs peu étudiée.

L'objectif de cette recherche de type évaluative est d'identifier les stratégies institutionnelles d'accompagnement des étudiants mis en place par une sélection d'universités françaises et de leur initiative coordonnée, avec le soutien de l'Université Ouverte des Humanités (UOH), pour développer davantage les compétences des étudiants en matière de communication écrite.

Les données recueillies permettent d'appréhender l'appropriation de la problématique du développement des compétences des étudiants en matière de communication écrite par les établissements concernés. Elles témoignent d'une absence de généralisation d'approches ciblées spécifiquement sur cette question, tout en donnant à voir des propositions pédagogiques susceptibles d'être transposées à de nouvelles situations.

REPAS

13.30-15.30 – Auditorium - Animation : Perez-Roux – Atelier axe 3

- Nathalie Portilla Hoffmann (1), Suzane Gruca, Naoual Mahroug, Colette Vernot
(1) : Centre d'anthropologie culturelle (Canthel) - Université Paris V - Paris Descartes : EA4545

Résistances interpersonnelles et collectives : faire face aux inégalités du système universitaire

Résumé

« Il faut accepter que la recherche c'est une activité élitiste, où y'a pas la place pour tout le monde »^[1]. Prononcées par le PDG du CNRS, ces paroles confirment le mythe de la méritocratie sur lequel se fonde encore aujourd'hui l'enseignement supérieur. A travers une analyse du dispositif (Foucault, 1975) qu'est le concours permettant l'obtention du Contrat Doctoral, nous proposons une réflexion sur les mécanismes voilés qui participent à entretenir une inégalité de chances et de réussites dans l'enseignement supérieur. En posant un regard ethnographique sur nos propres parcours de doctorantes^[2], nous partirons d'expériences subjectives et hétérogènes pour nous demander : Comment se manifestent les inégalités sociales et académiques dans l'expérience des parcours universitaires ? S'il est bien connu que le concours est régi par des enjeux qui dépassent la simple performance du candidat, les dénoncer semble en revanche relever d'un tabou.

En organisant nos propos autour des trois temporalités – la préparation, les quinze minutes « décisives » et les années doctorales qui suivront – nous verrons en quoi ce concours constitue le point de cristallisation de rapports de pouvoir souterrains dans lesquels l'opacité est maître mot. Au-delà d'une réflexion critique sur une réalité où les « stratégies du flou » comme les non-dits ou la non-circulation d'informations qui constituent une arme de choix pour le maintien et la reproduction d'un système structurellement inégalitaire, nous envisageons des manières autres de faire de la recherche en résistance (Scott, 1985) aux formes compétitives et davantage en écho avec nos engagements et sujets de recherche. Des formes de construction du savoir jusque-là ignorées ou non valorisées seront développées. Parmi lesquelles la conversation (Segato, 2016), l'entraide, l'expérience humaine, une certaine transparence, sont autant de ressources qui privilégient les liens sociaux loin des « perspectives darwiniennes »...

[1] <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8551> (consulté le 14/12/19).

[2] De la même promotion doctorale, issues de différentes disciplines.

- Julien Calmand (1), Jean-François Giret
(1) : Centre d'études et de recherches sur les qualifications Ministère de l'Emploi, cohésion sociale et logement, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les évolutions de la formation doctorale transforment-elles les ambitions professionnelles des jeunes docteurs ?

Résumé

Cette communication (axe 3 de la conférence) porte sur les transformations de la formation doctorale en France ces dernières décennies. Les évolutions de cette formation sont censées répondre aux besoins d'une économie de la connaissance qui nécessiteraient la présence de jeunes très diplômés pour favoriser la croissance et l'innovation (Stephan, 1996). Les enquêtes d'insertion des diplômés de doctorat montrent néanmoins en France des difficultés d'insertion de ces jeunes docteurs contrairement à d'autres pays. Ces vingt dernières années ont vu pourtant la montée en puissance d'une professionnalisation de la formation doctorale au sein des écoles doctorales avec la multiplication d'ateliers, de formations, de « doctoriales » supposées mieux favoriser l'accès au secteur privé (Frances et Le Lay, 2017). L'accroissement des financements privés et le développement de politique d'aides à l'insertion des docteurs dans les entreprises ont également contribué à cette volonté des gouvernements successifs d'accroître l'employabilité des jeunes docteurs en dehors du secteur académique.

Après avoir analysé à partir de différentes sources documentaires, les transformations de la formation doctorale, ce travail s'interroge sur les effets de cette politique sur les aspirations des doctorants. Les enquêtes du Céreq indiquent que la part des jeunes docteurs privilégiant un emploi dans le secteur académique s'est sensiblement réduite ces dernières années. Pour la première fois, en 2013, moins d'un jeune sur deux optait en fin de thèse pour la recherche publique ou l'enseignement supérieur (Calmand, 2019). A partir de l'exploitation des enquêtes du Céreq, nous nous proposons de mieux comprendre comment évoluent ces aspirations en fonction notamment des caractéristiques sociales des doctorants. Il s'agira par exemple de savoir si la différenciation des parcours d'accès au doctorat, puis d'insertion professionnelle s'accompagne d'un recrutement social plus sélectif pour les parcours les plus académiques.

- Ana Clara Mendonça Cathalat (1), Ana Horvatin (1), Bertille Bertinotti (1)
(1) : The Right to Education Initiative

Inégalités territoriales et coûts indirects dans l'enseignement supérieur français

Résumé

Le droit de l'enseignement supérieur est un droit promu et protégé légalement par de nombreux traités internationaux et régionaux, tels que la Convention Internationale des droits économiques, sociaux et culturels. L'enseignement supérieur devrait être accessible à tous sur un pied d'égalité, sur la base des capacités, sans discrimination d'aucune sorte.

En France, en raison des disparités entre régions, les inégalités territoriales en matière d'enseignement supérieur se manifestent par de nombreuses formes. Nous définissons le terme d'inégalités territoriales en tant qu'inégalités créées par le lieu où ont grandi et vécu les étudiants avant le début de leurs études supérieures. Les établissements d'enseignement supérieur étant concentrés dans des lieux spécifiques, les étudiants venant de régions avec peu ou pas d'opportunités doivent souvent déménager dans de plus grandes villes pour poursuivre leurs études.

Ce faisant, ils sont confrontés à de nombreux défis concernant leurs études supérieures. Outre la hausse des frais de scolarité affectant les étudiants, les personnes se déplaçant pour étudier supportent des coûts indirects supplémentaires, tels que le logement, le transport et les différences du coût de la vie par rapport à leur lieu d'origine.

Ainsi, l'objectif de notre présentation est d'analyser l'importance et l'impact des inégalités territoriales dans l'accès à l'enseignement supérieur français, avec une attention particulière concernant ces coûts indirects.

Durant cette présentation, nous analyserons comment ces inégalités se manifestent, en distinguant les concepts d'origine socio-économique et du lieu d'origine. Cette présentation sera basée sur les conclusions de notre projet avec l'ONG « Right to Education Initiative » en partenariat avec la Clinique 'Droits Humains' de l'école de droit de Sciences Po Paris. Cette contribution est fait en collaboration avec David Flacher concernant son présentation intitulée « Frais d'inscription, inéquité et inégalité des chances ».

13.30-15.30 002 - Animation : Pierre Hébrard - Atelier axe 2+4

- France Gravelle (1)
(1) : Université du Québec à Montréal

Rôle de la gouvernance quant à l'implantation du numérique en enseignement supérieur : état de la situation à l'UQAM quant à l'égalité des chances de réussite des étudiants

Résumé

Au cours des deux dernières décennies, le numérique a influencé de façon très significative les façons d'interagir des étudiants. Plus précisément, la diversification des sources d'information et l'accélération continue de la production et de la diffusion des connaissances a modifié leurs manières de communiquer, de créer, de partager et d'apprendre. À vrai dire, la plupart des jeunes nés au 21^e siècle ont manipulé des appareils numériques avant même d'apprendre à lire et à écrire, ce qui a eu pour effet qu'ils ont développé des intérêts et des aptitudes propres à leur époque. Aujourd'hui, l'intégration du numérique dans la vie quotidienne amène le système éducatif québécois à considérer l'importance d'accompagner les étudiants pour qu'ils développent leurs compétences numériques, dans le but de répondre adéquatement aux nouvelles exigences du marché de l'emploi (MÉES, 2018). C'est suite à ces constats qu'une vaste enquête a été menée auprès de différentes instances et membres du corps professoral de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), afin d'identifier les besoins ainsi que les ressources nécessaires, dans le but de favoriser la transformation des cours traditionnels en format hybride ou en ligne. Cette enquête a permis, dans un premier temps, de mettre en perspective la diversité des besoins d'apprentissage des étudiants ainsi que la nécessité d'accompagner le corps professoral quant à l'appropriation et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Dans un deuxième temps, les résultats ont permis à l'UQAM de développer un Plan d'action pour favoriser l'implantation du numérique au sein de son institution (2018-2021). Cette communication a pour objectif de présenter les premiers résultats de l'enquête ainsi que le processus, les étapes et les mesures mises en place qui ont permis l'implantation du numérique au sein de l'institution d'enseignement, afin d'assurer l'égalité des chances de réussite des étudiants à l'ère du 21^e siècle.

- Jacques Yomb (1)
(1) : Université de Douala (UNIDLA) - Douala - Cameroun

Survivances culturelles et égalité de chances du genre dans les universités publiques camerounaises

Résumé

L'objectif de cette communication est de rendre compte de l'égalité des chances des étudiants camerounais issus des universités publiques. Cette réflexion porte sur de l'égalité des chances détenues par les jeunes filles et les jeunes garçons dans leurs possibilités de réussite dans l'enseignement supérieur. Cela dit, la problématique est ainsi résumée : Comment peut-il avoir égalité de chances dans les universités publiques lorsque les survivances culturelles sont plus déterminantes sur les jeunes filles ? Quelle égalité de chances dans un contexte où la jeune fille est appelée à

assumer les fonctions de parentalité malgré le dynamisme de son parcours universitaire ? Bref, quelle est la nature du lien social dans un contexte où la réussite de la jeune fille est encore considérée comme pouvant participer à la désorganisation sociale ? Le cadre théorique est articulé sur le constructivisme social et le dynamisme social. Les données sont collectées à l'université de Douala. Les données sont collectées auprès de 550 individus nécessaires à l'administration du questionnaire, des différents entretiens. Les résultats montrent que : a) L'environnement joue en défaveur de la jeune fille appelée à assumer la parentalité : b) Plus de 80% des enquêtés pensent que les chances de réussite dans l'enseignement supérieur sont inégales ceci cause de l'origine sociale qui est un aspect limitant : c) les choix éducatifs des parents sont en défaveurs de la jeune fille : d) les pratiques du harcèlement sexuel diminuent plus les chances de la jeune fille que celles du jeune garçon : e) les enfants bi-actifs décrochent plus que ceux des enfants bénéficiant de l'accompagnement parental : f) les étudiants dans les formations considérées comme non indiqués à leurs appartenances sexuelles évoluent dans un environnement d'inégalités de chances : g) le pouvoir économique reste déterminant dans la construction de l'égalité des chances à l'université.

- Magali Jaoul-Grammare (1)
(1) : Bureau d'économie théorique et appliquée - Université de Strasbourg, CNRS : UMR7522, Université Nancy II

Les inégalités d'accès dans l'enseignement supérieur français depuis 1998 : beaucoup de réformes pour des résultats mitigés.

Résumé

L'enseignement supérieur français est caractérisé par un système dual, divisé et hiérarchisé : Universités et Grandes écoles. Même si ces dernières ne concernent que 4% des étudiants, on parle souvent de deux systèmes d'enseignement supérieur. Cette caractéristique du système éducatif français est la source de nombreuses inégalités que s'efforcent de combattre les politiques.

Depuis la fin des années 1970, l'égalité des chances est au cœur de toutes les réformes éducatives (Loi Haby, 1975) et la priorité est donnée à la lutte contre les inégalités, qu'elles soient géographiques (Loi Savary, 1982-84 ; Plan U2000), sociales (Loi Jospin, 1989) ou culturelle (Loi Allègre, 1998). Un des objectifs de la réforme LMD (2002-2006) était de lutter contre tout type d'inégalité.

Partant de là, l'objectif de ce travail est d'analyser les effets de ces diverses réformes sur l'évolution des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. A l'aide d'une régression logistique multinomiale appliquée aux bases de données du Cereq Génération 1998 et 2013, on compare les rapports de chances entre ces deux dates en se focalisant sur quatre vecteurs d'inégalités : genre, origine culturelle, origine géographique et origine sociale.

Les résultats montrent que l'accès aux diverses orientations de l'enseignement supérieur demeure très marqué par les inégalités, notamment de genre et sociales. En effet, les inégalités de genre n'ont pas évolué pour la plupart des filières du supérieur -restant favorables aux garçons- et se sont même accrues pour l'accès aux CPGE. Si les filières sélectives montrent une baisse des inégalités culturelles avec un accès plus ouvert que l'Université aux enfants dont les parents sont nés à l'étranger, elles affichent une hausse des inégalités sociales avec un accès plus favorable aux enfants de cadres. Enfin, en ce qui concerne les inégalités géographiques, si elles semblent stables pour les filières courtes, on observe un certain rééquilibrage rural/urbain pour les filières sélectives.

Axe 4

- Anne-Elise Vélou (1), (2), Agathe Dirani (3), Lourdes Toledo
1 : Université Catholique de Louvain
2 : Article 1 - Frateli lab
3 : Université Rennes 2 - CREAD EA3875

Ce que les trajectoires de réussite scolaire et universitaire d'élèves de classes populaires nous disent des processus de construction des inégalités et de discriminations

Résumé

L'analyse des trajectoires d'étudiant.e.s issus de milieux populaires a permis de mettre en avant les limites de la démocratisation de l'enseignement supérieur (Hugrée, 2009 ; Beaud et Convert, 2010 ; Millet, 2012). Ces inégalités sociales face à la réussite ont donné lieu à une série d'interprétations (Beaud, 1997; Millet, 2003, Pasquali, 2009; Beaud et Convert, 2010; Masy, 2013; Truong, 2015). Si l'étude des étudiant.e.s de milieux populaires a permis de mettre en avant les mécanismes qui pèsent sur leur réussite académique, on connaît moins bien la spécificité de l'expérience subjective des étudiant.e.s issus de socialisations et de contextes socio-culturels différents.

Cette communication vise à montrer les manières dont les trajectoires d'étudiant.e.s de classes populaires aux bons résultats scolaires éclairent les processus plus larges de construction des inégalités et les discriminations. En s'appuyant sur l'expérience estudiantine, il s'agit de restituer les représentations et les rapports à la réussite de ces jeunes en les articulant aux formes de classements dans lesquels ils s'inscrivent. Le poids des assignations de genre, de race et de classe (Mazouz, 2015) sera étudiée de manière croisée avec les segmentations scolaires, territoriales ou spatiales. Trois grands types de difficultés viennent éclairer d'une manière nouvelle l'expérience étudiante en milieu populaire: le sentiment d'illégitimité, la mise à l'épreuve des liens sociaux et la fragilité des aspirations.

Les résultats s'appuient sur une enquête menée auprès d'étudiant.e.s de classe populaire, accompagnés par une association visant à rétablir l'égalité des chances de réussite dans les études supérieures. L'enquête par questionnaire a permis à ce jour de collecter 485 réponses et 17 entretiens ont été réalisés. Boursier.e.s à l'échelon 3 et +, deux tiers ont des parents sans activité professionnelle et employé.e.s; 20 % des étudiant.e.s sont né.e.s à l'étranger ; leur mère est née à l'étranger pour 44 % et leur père pour 46 %.

Symposiums

5 mars 2020

15.30-17.30 009 - Symposium 1 Arnaud Dubois, discutante, Sylvie Canat

Pratiquer la pédagogie institutionnelle dans l'enseignement supérieur : égalité des chances ou égalité des places ?

Cette proposition de symposium s'inscrit dans l'axe 4 de l'appel à contribution du colloque : cet axe porte sur « les ressources pédagogiques à développer pour établir une égalité “des chances” qui entraîne idéalement une “égalité des places” selon les propositions de Dubet (2011) ». Nous proposons d'aborder cette question de l'égalité des places d'un point de vue pédagogique, légèrement décalé par rapport au point de vue sociologique de Dubet, tel qu'il est cité dans l'appel à contributions. En sciences de l'éducation, il existe un débat désormais classique entre pédagogie et sociologie (Rayou-Meirieu en 2010 par exemple) auquel ce symposium pourrait apporter quelques éléments.

La pédagogie institutionnelle est un courant pédagogique issu de la pédagogie Freinet dans les années 1950-1960. On peut distinguer différentes influences dans la pédagogie institutionnelle ; pour ce qui nous concerne, nous nous attacherons principalement au courant que l'on peut qualifier de « psychanalytique » (Dubois, 2019). Ce courant pédagogique s'est constitué au contact de la psychanalyse : le lien fraternel entre Fernand Oury — instituteur, co-auteur avec Aïda Vasquez du livre fondateur de ce courant, *Vers une pédagogie institutionnelle* (1967) — et Jean Oury — psychiatre, psychanalyste, fondateur de la clinique de La Borde qui fonctionne selon les principes de la psychothérapie institutionnelle — est essentiel de ce point de vue. Ce courant de la pédagogie institutionnelle s'inscrit dans la filiation de la « pédagogie psychanalytique » (Moll, 1989) née à Vienne autour de Freud dans les années 1920-1930. La pédagogie institutionnelle consiste en la mise en place d'institutions — telles que le *Conseil* ou le *Quoi de neuf ?* pour ne citer que les plus connues — dans des classes ou dans des groupes en formation. Ce bref rappel des origines permet de pointer que ce courant pédagogique s'étaye sur une conception du sujet humain qui considère ce dernier comme « sujet de l'inconscient » (Lacan, 1972). À la différence du sujet considéré dans la sociologie comme étant principalement déterminé par le social, dans ce courant pédagogique orienté par la psychanalyse le sujet est considéré comme divisé, depuis Freud et sa conception d'un sujet régi par trois instances jusqu'à Lacan et le jeu des signifiants dans lequel ce même sujet est pris. Nous montrerons que cette différence de conception du sujet nous semble être au fondement de notre manière de considérer la question de l'égalité, et nous la relierons, dans le champ qui est le nôtre, aux processus groupaux à l'œuvre. C'est pourquoi nous privilégierons dans nos analyses la dimension de l'« égalité des places ».

Trois communications seront présentées, chacune centrée sur une institution de la pédagogie institutionnelle — la correspondance, le plan de travail et les équipes de travail — mises en place dans différentes formations dans l'enseignement supérieur en France et en Allemagne, aux niveaux Licence et Master. Chaque intervenant présentera le fonctionnement d'une institution en portant une attention particulière à la question de la transposition de cette pratique dans l'enseignement supérieur.

Pour F. Imbert, « trouver la réponse à la question de la place [est] une des enjeux majeurs de la pédagogie institutionnelle » (2010, p. 175). Sans place, comment les étudiants pourraient-ils s'inscrire dans les apprentissages ? Nous montrerons comment la correspondance, le plan de travail et les équipes de travail favorisent un engagement subjectif des étudiants en leur assurant une place dans le groupe d'apprenants.

- Patrick Geffard
Maître de conférences Habilité à diriger des recherches, Sciences de l'éducation, Université Paris 8, Circeft

Un élément d'une aire intermédiaire d'expérience : la correspondance inter-étudiants

Résumé

Cette proposition est faite à partir de plusieurs années d'expérience de pratique d'une correspondance entre des étudiants de master poursuivant leur cursus de formation dans des parcours et des universités différentes. Cette activité s'inscrit dans un ensemble plus large de pratiques coopératives inspirées de Freinet (1964) et de la pédagogie institutionnelle (Oury-Vasquez, 1967) qui ont été mises en œuvre dans les groupes d'étudiants concernés. Destinées à de futurs professionnels des métiers de l'éducation au moment de leur « adolescence professionnelle » (Bossard, 2009), ces pratiques sont appréhendées comme porteuses de la possibilité de création d'une « aire intermédiaire d'expérience » (Riviere, 1936) ou de certaines formes de « mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors » (Winnicott, 1971). Si l'objectif premier des pratiques coopératives proposées aux étudiants est de leur permettre une élaboration de leur positionnement professionnel au moment de l'entrée dans le métier, l'analyse des contenus des productions ou des propos recueillis montre qu'elles se révèlent un outil fort intéressant en ce qui concerne la prise en compte des éprouvés rencontrés en situation auprès des élèves et de leur possible « métabolisation » (Bion, 1979 ; Blanchard-Laville, 2013), dans la perspective de la progressive mise en place d'une position subjective adéquate en situation professionnelle. La communication soutiendra notamment l'idée que vouloir articuler égalité des places et égalité des chances nécessite de construire des dispositifs susceptibles de laisser émerger la singularité de chacun au sein de processus collectifs.

- Gerald Schlemminger
Professeur des universités, Français langue étrangère, Pedagogische Hochschule Karlsruhe

Aide à la gestion du travail : le plan individuel de travail

Résumé

Nous proposons d'exposer et discuter notre expérience en ce qui concerne le plan de travail. Il s'agit d'un outil de gestion de tâches et de travaux universitaires à réaliser sur une période donnée, en général un semestre, pour un cours donné. Il permet à chaque étudiant d'organiser la manière dont il projette d'atteindre les objectifs du cours fixés par le programme d'étude. Cet outil constitue une évaluation formative, car elle permet à l'enseignant de détecter, pendant le semestre, les difficultés et lacunes de l'étudiant et ainsi de lui venir en aide. Il s'agit d'une évaluation continue qui permet à l'étudiant de mieux gérer son rythme de travail, sa progression et de mieux cibler ses objectifs par les choix que lui propose le plan de travail. L'éventuel soutien de l'enseignant peut l'aider à améliorer ses connaissances, ses compétences et sa maîtrise de la méthodologie de travail universitaire. Ce dispositif individualisé se distingue de l'évaluation sommative et collective (le partiel, l'examen oral final ou l'exposé oral pendant le semestre), car cette dernière ne permet aucune remédiation, la sanction par la note est définitive et, en cas d'échec, il ne reste que la session de rattrapage.

- Arnaud Dubois
Professeur des universités, Sciences de l'éducation, Université de Rouen, Cirnef

Les équipes de travail, une institution pour que chacun trouve une place dans le groupe

Résumé

Cette communication portera sur la mise en place d'équipes de travail pour structurer le travail en groupes, dans différents enseignements à l'université. L'analyse de cette pratique sera l'occasion de formuler des hypothèses concernant les enjeux de place (Imbert, 2010) de chacun dans le groupe.

Les équipes de travail seront présentées dans l'histoire de la pédagogie. Dans un article publié en 1945, Freinet précise que « le travail par équipes » est inspiré de « méthodes qui [l'] ont précédé ».

Cette pratique est une modalité de travail en groupe (Meirieu, 1996) et trouve sa source dans la pédagogie du travail (Makarenko, Blanski). Dans la pédagogie institutionnelle, les « équipes de travail » sont considérées comme une institution (Laffitte, 1997).

Après avoir rappelé en partie ses origines et son histoire, je présenterai comment je propose de mettre en place cette « technique Freinet » dans différents contextes dans l'enseignement supérieur. Trois expériences seront présentées : un cours de Master de formation de formateurs ; des travaux dirigés en Licence de sciences de l'éducation ; et un cours dans un Master à distance. La transposition de cette pratique vers l'enseignement supérieur sera questionnée : quels sont les points communs et les différences dans la pratique et dans les effets observés ?

Pour formuler des hypothèses quant aux effets produits sur la question de la place de chacun, le matériel analysé sera constitué des productions réalisées par les équipes de travail et des notes d'après coup prises par l'enseignant. Dans une approche clinique d'orientation psychanalytique, une attention particulière sera portée aux « transferts latéraux » (Neyraud, 1974). Pour Laffitte, « les équipes [de travail] captent et localisent de salutaires 'transferts latéraux' » (1997, p. 110) : cette proposition sera questionnée à partir d'une pratique des équipes de travail à l'université.

15.30-17.30 003 - Symposium 2 Carole Daverne-Bailly

Le processus d'orientation du secondaire au supérieur

Nombre d'auteurs s'accordent sur **la persistance des inégalités de réussite** dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur, la première année de licence tenant une place importante dans le processus de sélection qui s'opère à l'université (Michaut, 2000). Les travaux des années 1990 sur l'échec universitaire en première année mettent en lumière plusieurs facteurs explicatifs, en traitant de la difficile transition du secondaire vers le supérieur (Coulon, 1997). La scolarité antérieure (type de baccalauréat et l'âge auquel il a été obtenu) apparaît comme un déterminant majeur de la réussite à l'université (Beaupère *et al.*, 2009), ainsi que le contexte universitaire dans lequel l'étudiant évolue : site universitaire, pratiques pédagogiques, curricula, dispositifs d'accompagnement (Romainville, 2002 ; Michaut, 2000). Plus récemment, Perret et Morlaix (2014) redémontrent que les différences de réussite à l'entrée à l'université sont avant tout liées à des différences de réussite et d'orientation dans le secondaire.

Concernant les **différences d'orientation dans le secondaire**, celles-ci ont notamment été étudiées selon l'origine sociale (Albouy & Wanecq, 2003), la filière suivie au lycée (Duru-Bellat & Kieffer, 2008 ; Convert, 2010), le lycée d'origine (van Zanten, 2016) ou encore les caractéristiques de l'offre scolaire (Nakhili, 2005 ; Pilote, Joncas & Kamanzi, 2018 ; Kamanzi & Pilote, 2016 ; Laplante *et al.*, 2018). Des éléments psychologiques peuvent également être avancés : poursuivre des études supérieures suppose un choix de la part de l'élève, qui se construit à partir de différents processus sociocognitifs. Ainsi, la perception que l'élève a de lui-même et de ses capacités va influencer son projet d'orientation (Sovet, Carrein, Jung & Tak, 2014), qui va également être sensible à l'environnement social (Lent, Brown & Hackett, 1993 ; Lent 2008). Différentes barrières intrinsèques et extrinsèques peuvent alors se poser (Carrein-Lerouge, Gras, Le Pottier & Montalan, accepté ; Montalan & Carrein-Lerouge, 2019) bridant ou rendant impossible la prise de décision vocationnelle.

Certaines politiques éducatives ont pour objectif une réduction des inégalités de réussite dans l'enseignement supérieur : dans le cadre de la **loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants de 2018**, les candidats doivent être informés sur les formations post-baccalauréat (capacité d'accueil, taux de réussite, débouchés professionnels, attendus nationaux) et un nouvel outil *Parcoursup* a été conçu pour les lycéens. D'autres politiques éducatives se positionnent en amont de l'enseignement supérieur et visent en partie une réduction des inégalités d'orientation : dans le cadre de la **réforme du lycée de 2018**, un temps d'aide à l'orientation est pensé, pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur ; les élèves doivent être accompagnés selon les horaires prévus dans le cadre des marges d'autonomie des établissements ; il n'y a plus de séries en voie générale, mais des parcours choisis par chaque lycéen.

Ce symposium propose d'**éclairer le lien établi entre les différences d'orientation dans le secondaire et les différences de réussite dans le supérieur** (cf. notamment OVE Info, 2019 ; note publiée par la DEPP, mai 2018), en **saisissant « sur le vif » les effets conjugués de ces deux politiques éducatives**. Il s'agit de réinterroger :

- la manière dont les jeunes construisent leur orientation, en lien avec un parcours de formation post-baccalauréat plus ou moins déterminé et des attendus nationaux plus ou moins maîtrisés.
- la manière dont les équipes éducatives des lycées et de l'enseignement supérieur s'emparent - et articulent - des réformes qui s'imposent à eux.

Les communications proposées sont pluridisciplinaires (sociologie, sciences de l'éducation, psychologie), mobilisent différentes méthodologies (entretiens, questionnaires, expérimentations) et croisent le point de vue des différents acteurs directement concernés par les réformes actuelles.

- James Masy et Esther Geuring
Université Rennes 2

ORE, une mise en œuvre qui renforce les logiques d'engagement des établissements

Résumé

Depuis près de trente ans, « l'école orientante » (Pelletier, 2001) conduit les EPLE à s'engager toujours plus activement dans le processus d'orientation des élèves. En impliquant le recours à la sélection comme « *mode routinier de l'accès à toutes les filières de l'enseignement supérieur* » (Allouch, 2018), la plate-forme Parcoursup d'accès à l'enseignement supérieur amène les universités à s'engager elles aussi dans le processus d'orientation des lycéen-ne-s.

Les universités et leurs composantes ont eu à définir les attendus pour chaque filière et les règles de paramétrage de « l'outil d'aide à la décision », certaines laissant aux UFR ou aux départements le soin de paramétrer leur partie selon des critères propres, d'autres définissant une base commune à l'ensemble des filières. On mesure ici à quel point les logiques d'engagement des universités pourraient constituer un nouvel effet établissement (Draelants, 2013) dans le continuum Bac -3 / Bac +3.

La procédure d'affectation et d'admission n'est pas la seule dimension importante de la loi ORE. Il convient aussi de porter une attention aux dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiant-e-s admis-e-s, notamment sous condition (« oui si »). Là encore, ce sont les établissements qui sont enjoins à assurer la mise en œuvre des dispositifs *ad hoc* dont on constate un essor à tous les niveaux de scolarité (Barrère, 2013).

À partir d'une enquête qualitative auprès des acteurs de la loi ORE au sein d'une université du grand ouest (vice-présidence, directions de département, direction des études, CEV), il s'agira d'éclairer la mise en œuvre effective de Parcoursup à partir de l'hypothèse d'un renforcement des logiques d'engagement des établissements qui se déclinent au niveau des différentes composantes. Une enquête quantitative à partir des bases de données Parcoursup permettra de mettre en lumière les éventuels effets de cette mise en œuvre.

- Carole Daverne-Bailly et Claudie Bobineau
Université de Rouen

Accompagnement à l'orientation dans un contexte de réformes : regards croisés des équipes éducatives et des lycéens

Résumé

Les premiers résultats du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) montrent le rôle du lycée d'origine des futurs étudiants dans les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, à travers l'idée de « canalisation » des aspirations, ou encore selon le degré et la forme de l'investissement des acteurs scolaires dans l'accompagnement des projets des jeunes (van Zanten, 2015). Ils montrent aussi, à travers l'étude des « journées portes ouvertes » (van Zanten & Olivier, 2015), les différentes modalités de captation des futurs usagers (éléments objectifs, arguments rationnels, impressions et émotions).

Dans le prolongement de ces travaux - et dans un contexte marqué par un changement du processus d'orientation -, nous porterons notre attention sur la manière dont les équipes éducatives des EPLE

s'emparent des réformes qui s'imposent à elles et travaillent l'accompagnement à l'orientation. Plus précisément, il s'agira de questionner les actions et dispositifs (Barrère, 2013) mis en place dans les EPLE ; le rôle des acteurs impliqués dans le processus d'orientation ; l'articulation entre la réforme du lycée (notamment le choix des enseignements de spécialité) et la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) (attendus nationaux). Le point de vue des équipes éducatives des Etablissements public locaux d'enseignement (chefs d'établissement, professeurs principaux, psychologues de l'éducation nationale, conseiller principaux d'éducation, etc.) sera mis en perspective avec celui des lycéens (Dubet & Martuccelli, 1996)..

Les résultats prendront appui sur l'analyse de 360 questionnaires diffusés auprès de lycéens des classes de première, dont une partie (N = 20) a également participé à un entretien semi-directif ; ainsi que sur l'analyse d'entretiens semi-directifs menés auprès des équipes éducatives des EPLE (N=15). L'enquête de terrain, qui a associé des étudiants de master, s'est déroulée dans deux établissements normands au profil contrasté.

- Cindy Carrein-Lerouge et Benoît Montalan
Université de Rouen

Choix d'orientation atypiques : l'effet des stéréotypes de sexe et de leur contrôle sur le jugement des acteurs du système éducatif

Résumé

Les inégalités d'orientation entre les filles et les garçons ont été, en grande partie, examinées en plaçant le jeune – et les représentations qu'il se construit de lui-même – au centre des réflexions (Bastoul, de Bosscher & Przygodzki-Lionet, 2016 ; Lent, Brown & Hackett, 1994). Comprendre pourquoi la division sexuée de l'orientation persiste malgré les directives officielles implique sans doute d'étendre l'examen du caractère sexué de l'orientation scolaire et professionnelle aux acteurs impliqués dans l'accompagnement à la construction de l'orientation, plus précisément aux acteurs du système scolaire (Mosconi, 2004).

Cette recherche étudie la manière dont les équipes éducatives se positionnent face à des choix d'orientation atypiques, c'est-à-dire ne répondant pas aux attentes stéréotypiques de sexe. Dans une première étude, 48 participants (PsyEN et enseignants) consultaient le dossier scolaire d'un ou d'une élève envisageant un métier traditionnellement féminin puis se positionnaient vis-à-vis de ce projet via différents questionnaires. Les résultats indiquent que les participants ont été en mesure de se soustraire à l'influence des stéréotypes de sexe et soutiennent autant le choix d'orientation typique que le choix atypique. Un tel soutien implique de contrôler les stéréotypes de sexe que les participants continuent inévitablement de posséder. Se pose alors la question de l'efficacité d'un tel contrôle (Wegner, 1994, 2009). Par conséquent, dans une seconde étude, nous avons à nouveau demandé à des enseignants (n = 40) de se positionner vis-à-vis du projet d'orientation d'une élève envisageant, ici, une formation traditionnellement masculine, mais en confrontant préalablement les participants à une tâche nécessitant, pour une moitié d'entre eux, de contrôler les stéréotypes de sexe. Les résultats observés montrent que les enseignants ayant reçu préalablement une consigne de contrôle des stéréotypes de sexe se sont révélés être moins favorables au projet scolaire atypique que ceux n'ayant pas reçu cette consigne, soulignant ainsi la présence d'un effet rebond.

- Annie Pilote (1) et Pierre Doray (2)
(1) Université Laval à Québec
(2) Université du Québec à Montréal

Épreuves des jeunes immigrants liées au choix scolaire et professionnel dans l'enseignement supérieur et les défis professionnels des conseillers d'orientation au Québec : des regards croisés

Résumé

Au Québec, l'accès aux études supérieures doit assurer l'égalité des chances en fonction du mérite de chacun même si sa mise en œuvre semble être un défi éducatif et social permanent (Proulx *et al.*, 2018). Dans cette perspective d'équité, le système éducatif est tenu de répondre aux besoins d'une

population étudiante diversifiée, notamment les jeunes issus de l'immigration (MIDI, 2015). Ces jeunes représentent une partie importante des étudiants dans le système d'enseignement supérieur, et certains sont mis à rude épreuve dans le processus de choix scolaire et professionnel (Gagnon-Paré et Pilote, 2016). Face aux défis que vivent ces jeunes, les conseillers d'orientation sont confrontés à des difficultés professionnelles et des impasses dans la tâche d'accompagnement de ces étudiants (Picard, 2016).

Cette communication décrira les épreuves liées à l'orientation scolaire et professionnelle, en croisant le point de vue des jeunes cégépiens issus de l'immigration avec celui des conseillers d'orientation. Le cadre conceptuel s'inspire des travaux de Dubet (1994, 2009, 2018) et de Dubet et Martuccelli (1996) qui permettent d'étudier l'expérience scolaire et professionnelle sous forme d'épreuves à surmonter pour ces deux groupes. Cette communication sera l'occasion de présenter l'analyse secondaire de deux corpus de données qualitatives, soit l'enquête longitudinale RELEVE et la recherche collaborative GAP-ORIENTATION, qui permettent un croisement inédit du point de vue des jeunes (n=15) ayant un parcours scolaire atypique ainsi que de la perspective de conseillers d'orientation (n=3) œuvrant au secondaire.

Notre analyse souligne la mise en tension de ces points de vue croisés sur l'orientation et donne une meilleure compréhension des difficultés que vivent ces deux groupes autour de cet enjeu.

6 mars 2020

10.30-12 et 13.30-15.30 003 - Symposium 3 Cathy Perret et Nathalie Younès

Dispositifs pour l'équité dans l'enseignement supérieur ? - Recherches évaluatives contextualisées

Axe 1 : Quelles ressources pédagogiques développer ?

Organisatrices : Cathy Perret, CIPE/IREDU, Université de Bourgogne-Franche-Comté & Nathalie Younès, INSPE/ACTé, Université Clermont-Auvergne, France

Discutant : Marc Romainville : Université de Namur, Belgique

En France, seulement 28% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ans et 40% en 4 ans (MESRI, 2019). Si ces indicateurs sont interrogés quant à la conception de la réussite qu'ils véhiculent (Paivandi 2018), ils sont aussi avec d'autres, des révélateurs de l'importance de l'échec et de l'abandon dans l'enseignement supérieur. Ce problème de l'échec à l'université a conduit à la définition de politiques destinées à y remédier. Par exemple en France, le Plan Réussite en Licence mis en oeuvre de 2007 à 2012, était centré sur l'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants en difficulté et la professionnalisation des enseignements (MESRI, 2012). Actuellement la loi ORE (orientation et réussite en licence) ainsi que les nombreux AAP dédiés à la transformation pédagogique et numérique ont la même vocation. Bien, que des questionnements existent sur les logiques de ces politiques (Duru-Bellat, 2015), depuis 25 ans, les dispositifs se succèdent et se multiplient sans nécessairement produire les effets escomptés. Leur efficacité reste floue ce qui restreint l'identification précise de leviers d'actions ajustés, conduisant la communauté scientifique à se mobiliser autour de la question de leur évaluation (Perret et De Clercq, 2020).

De nombreuses recherches ont établi la grande diversité des causes de cet échec à l'entrée l'université en mettant en avant le caractère inégalitaire de la réussite qui met en jeu un système complexe d'interactions entre des facteurs individuels et sociaux : scolarité antérieure, connaissances initiales, niveau socioéconomique, motivation, stratégies d'apprentissage, pratiques d'étude, variété des temporalités mais aussi contexte d'études, organisation des enseignements, accompagnement des étudiants, pratiques d'enseignement et d'évaluation (Dupont, De Clercq, et Galand, 2016 ; Duguet, Le Mener & Morlaix, 2016 ; Romainville et Michaut, 2012 ; Morlaix et Suchaud, 2013). Cette complexité rend délicat tout à la fois l'idée de dispositifs génériques adaptés à tous les cas dans un souci d'équité et celle d'une évaluation opérée sur la seule base de la mesure d'indicateurs quantitatifs uniques tels que la réussite aux examens. Un défi est de construire des modèles d'évaluation orientés par des valeurs de justice sociale et la prise en compte des différentes perspectives des parties prenantes (Mertens, 2015). Ce qui requiert d'associer mesure et régulation, quantitatif et qualitatif, standardisation et contextualisation, afin de disposer d'éléments objectivables situés.

Comment les établissements d'enseignement supérieur s'emparent-ils, en fonction de leur contexte, de l'injonction qui leur est faite de promouvoir la réussite de tous les étudiants et de combattre les inégalités ? Les politiques des établissements d'enseignement supérieur sont-elles conduites avec une volonté d'équité (Sall et De Ketele, 1997) pour favoriser l'égalité des réussites étudiantes ? Doivent-elles être conduites pour garantir l'égalité des réussites ou l'égalité des chances de réussites des étudiants ? Quelles responsabilités des étudiants dans leur réussite académique ? L'évaluation des actions des établissements permet-elle de montrer une égalité de la réussite de leurs étudiants ou plutôt une amélioration de leurs chances de réussite ? Sous quelles conditions ces actions tendent-elles à un système plus équitable et quelles sont les limites à cette recherche d'équité ? Ce symposium visera à documenter ces questions à travers 7 présentations fondées sur des études empiriques, provenant de 2 pays (Belgique et France), rassemblant des chercheurs et praticiens de 7 établissements d'enseignement supérieur.

Quatre communications portent sur l'évaluation des effets de dispositifs situés en étudiant différents indicateurs liés à la réussite des étudiants : taux d'abandon, réussite aux examens, motivation, engagement. En portant sur des problématiques différentes (orientation, méthodes d'apprentissage, handicap), elles permettent d'envisager la pluralité des champs concernés par la volonté d'améliorer la réussite étudiante ou les chances de réussite des étudiants dans des dispositifs où les moyens sont alloués de manière inégalitaire dans un souci d'équité. Trois communications sont plus particulièrement centrées sur l'identification de variables propres aux étudiants dans le but de mieux cibler les interventions possibles auprès des étudiants : les obstacles spécifiques à la transition universitaire du point de vue des étudiants ; l'identification de profils d'étudiants selon leur perception de l'employabilité ; les facteurs de non-participation des étudiants aux activités de renforcement alors que celles-ci ont un impact positif sur leur réussite. Ces communications offrent de nouvelles pistes de réflexion pour l'accompagnement des étudiants vers la réussite. Elles seront la base des débats organisés par les animatrices et le discutant sur les questions de l'égalité et de l'équité dans l'enseignement supérieur.

- Isabelle Bournaud, Didasco – EST, EA1610, UFR Sciences, Université Paris Sud, Université Paris Saclay, isabelle.bournaud@u-psud.fr et Patrick Pamphile, Laboratoire de Mathématiques d'Orsay (LMO), Université Paris Sud, Université Paris Saclay, patrick.pamphile@u-psud.fr

Des ateliers de méthodologie pour réduire l'hétérogénéité entre pratiques d'études d'étudiants de séries de Bac différentes en 1ère année de DUT GEA

Résumé

Depuis 2016, la population recrutée en 1ère année d'IUT doit respecter des quotas en termes de série de Bac technologiques. Dans le DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), il doit y avoir au moins 30% de bacheliers STMG, le reste étant constitué de bacheliers S ou ES. Si ces étudiants ont clairement des prérequis disciplinaires assez hétérogènes, ils ont également des pratiques d'études différentes. Or, une étude sur la réussite des primo-entrants montre que les étudiants en réussite ou en échec au semestre 1 en DUT GEA se différencient essentiellement par leurs pratiques d'études (Bournaud, Depoutot & Pamphile, 2018). Ainsi, les étudiants en échec ne déclarent pas des pratiques d'études favorisant la réussite à l'université, notamment concernant la planification du travail, le travail régulier ou la participation en cours et en TD.

Sur la base de ces résultats, nous avons décidé de mettre en place des ateliers visant à accompagner tous les primo-entrants, quelle que soit la série du bac obtenu, dans l'appropriation de pratiques d'études adaptées à l'université. Ces ateliers abordent notamment : les différences entre le lycée et l'IUT, la gestion du temps, l'apprentissage et la mémorisation, la fiche de notes et l'attribution causale. Ils reposent sur des temps de réflexion individuelle, d'échanges entre pairs, et l'apports de techniques ou d'outils. Ils ont pour but principal d'amener les étudiants à adopter une posture réflexive sur leurs pratiques d'études.

Si l'amélioration du taux de réussite au semestre 1 n'a pas été significativement modifiée, en revanche le taux d'abandon a significativement été réduit suite à la mise en place de ces ateliers. Par ailleurs, les ateliers ont permis de réduire de manière significative l'hétérogénéité entre les étudiants en termes de perception de maîtrise, sur les thèmes abordés dans les ateliers.

- Sophie Morlaix, Institut de Recherche en Education, Université de Bourgogne-Franche-Comté, France

Les pratiques d'apprentissage des étudiants en première année universitaire, clef de leur réussite ?

Résumé

L'objectif de cette communication est de rendre compte d'une recherche actuellement en cours est d'apporter des éléments nouveaux à la compréhension des inégalités de réussite à l'université. Dans le contexte français, les recherches se focalisent sur de nombreux facteurs explicatifs : caractéristiques individuelles (scolarité antérieure, caractéristiques sociodémographiques) des étudiants (Morlaix et Suchaut 2015 ; Le Mener et Morlaix, 2015), méconnaissance du système universitaire et du nouveau « métier » d'étudiant (Lahire, 1997 ; Felouzis, 2001 ; Coulon, 2005). Mais l'échec est aussi expliqué, par des facteurs contextuels (Duru-Bellat, 1995 ; Michaut, 2001, 2003 ; Felouzis et Le Guyader, 2007, Nicourd, Samuel et Vilter, 2011) qui s'inscrivent dans des politiques nationales (Morlaix et Perret, 2012) ou dans le cadre de politiques d'établissement portant sur l'organisation des enseignements, des dispositifs d'accompagnement des étudiants, des pratiques enseignantes et plus généralement de la pédagogie universitaire (Duguet, Le Mener et Morlaix, 2016). Ce projet se focalise sur d'autres facteurs explicatifs portant sur les pratiques d'apprentissage des étudiants. En s'intéressant d'une part aux biais métacognitifs des apprenants et aux moyens de les réduire. Et, d'autre part, aux stratégies d'apprentissage efficaces quant à leur motivation et leur réussite.

Ce projet a pour ambition de mieux comprendre les effets d'un dispositif de formation des étudiants à « apprendre à apprendre » sur les inégalités de réussite en premier cycle universitaire. Pour cela, il vise d'une part à former les étudiants du premier cycle aux biais méta-cognitifs auxquels ils sont sujets, à les former aux méthodes d'apprentissage efficaces, et à identifier d'autre part les effets de ces méthodes « d'apprendre à apprendre » sur les apprentissages des étudiants. Plus particulièrement, nous chercherons à savoir dans quelle mesure, l'utilisation de certaines méthodes pour apprendre reconnues comme efficaces par la recherche scientifique favorisent elle ou non la motivation, et la réussite des étudiants ? Ces méthodes d'apprentissage « basées sur des preuves » ont-elles un effet sur la motivation des 7 étudiants à étudier ? Cet effet est-il différencié selon les caractéristiques des étudiants (scolaires, sociales) auxquelles ces méthodes d'apprentissage s'adressent ? Observe-t-on des différences significatives entre les résultats des étudiants soumis à ces nouvelles méthodes d'apprentissage comparativement à ceux qui ne le seraient pas.

Les premiers résultats de la recherche seront présentés lors de ce symposium.

- Lionel Husson, CentraleSupélec. Université Paris-Saclay, France

Tutorat de jeunes en situation de handicap : un dispositif d'aide et un apprentissage expérientiel qui prépare à une perspective professionnelle et citoyenne inclusive

Résumé

CentraleSupélec est une école d'ingénieurs engagée en faveur du handicap dans une perspective globale. CentraleSupélec accompagne les personnes en situation de handicap, étudiants ou personnels, et soutien des actions en faveur de l'accès aux études et de l'insertion professionnelle.

En France, moins de 3% des personnes en situation de handicap obtiennent un diplôme d'études supérieures. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs, obstacles psychologiques et culturels, autocensure, orientation fréquente vers des filières professionnalisantes courtes...

Depuis 2013, CentraleSupélec met en oeuvre un programme de tutorat pour les jeunes en situation de handicap qui consiste en un dispositif de soutien à la réussite (aide méthodologique, développement des compétences transversales, orientation). Il se déroule tout au long de l'année scolaire en sessions hebdomadaires (tutorat individuel ou en groupe) et dont les objectifs sont multiples : d'une part, aider les jeunes en situation de handicap, les étudiants tutorés (collège, lycée ou université), favoriser leur accès aux études supérieures et leur projection vers un projet professionnel lié à leur motivation. Il s'agit aussi de préparer les étudiants de CentraleSupélec, tuteurs, aux enjeux de la diversité, tout en développant leur capacité d'adaptation, leur responsabilité et plus généralement leurs compétences managériales.

Les tuteurs sont formés au handicap et au coaching et sont accompagnés tout au long de l'année scolaire. La relation qui se développe entre les tuteurs et les jeunes est essentielle, ainsi que la prise de recul pour réfléchir sur l'expérience (Kolb, 1984). Les tutorés et les correspondants des établissements où ils sont scolarisés font régulièrement part de leur satisfaction et de l'utilité de l'aide apportée pour leurs études. Ils sont fréquemment volontaires pour que le tutorat se poursuive les années scolaires suivantes. Le retour d'expérience des tuteurs (rapports, jalons, témoignages et journal d'apprentissage) illustre comment la confrontation au handicap enrichie leur perspective personnelle et les prépare à prendre en compte cette singularité dans leur vie professionnelle.

- Juliette Robert et Nathalie Younès, Université Clermont-Auvergne, Laboratoire ACTé, France

Comment accompagner les étudiants vers un projet de réorientation adapté sans contribuer à l'inégalité sociale ?

Résumé

L'échec massif des étudiants en France, qui stagne depuis les années 2000 (MESRI, 2019), est devenu une question politique. De nombreux dispositifs ont été conçus pour pallier les difficultés académiques des « nouveaux étudiants » (Endrizzi, Sibut, 2015) et gérer la forte hétérogénéité des publics. Le MESRI s'appuie en partie sur une interprétation de l'échec comme une « mauvaise orientation » des étudiants (Annoot, Bobineau, Daverne-Bailly, Dubois, Piot et Vari, 2019). Depuis les années 1990, la DEPP fait le constat d'une orientation incertaine chez 35% des étudiants en L1 (Paivandi, 2015).

Cette contribution s'intéresse à l'implantation, à l'Université Clermont-Auvergne, du projet NCU « Mon Pass Pro ». Le but de ce dispositif est d'accompagner des étudiants de L1 classés « oui, si » par Parcoursup¹ dans le développement de leur projet de réorientation et/ou professionnel. Il s'agit d'étudiants dont le niveau académique est considéré insuffisant pour leur permettre de valider leur année universitaire, et bien souvent inscrits « par défaut » à l'université, du fait d'un refus dans les filières sélectives. Des ateliers sont mis en place pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de réfléchir à leur orientation et de développer leur projet. Ces ateliers ont pour objectif d'accompagner les étudiants vers une voie universitaire ou professionnelle adaptée à leur profil en vue de leur réussite. Ils constituent donc une ressource importante pour ce public désorienté.

1 La plateforme Parcoursup gère l'affectation des étudiants dans l'enseignement supérieur au niveau national.

Quel est l'effet du dispositif sur l'orientation des étudiants ? Comment accompagner les étudiants vers un projet adapté à leurs performances académiques et leurs centres d'intérêts sans contribuer à l'inégalité sociale ? Ces questions sont abordées dans le cadre d'une recherche centrée sur la compréhension du vécu des étudiants et du développement de leur projet au sein du dispositif. Cette recherche qualitative repose sur une enquête *in situ* par observations et entretiens. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'étudiants, d'enseignants référents et de l'équipe de conception du projet. Des observations régulières du déroulement des ateliers ont été effectuées. Les premiers résultats des entretiens et des observations qui permettent de constater un effet différencié du dispositif selon ses modalités de mise en oeuvre seront présentés et discutés lors de ce symposium.

- Cathy Perret (1) et Mikaël De Clercq (2)
(1) Université de Bourgogne Franche-Comté, France
(2) Université catholique de Louvain Belgique

Essai d'analyse Franco-belge des obstacles à la transition universitaire selon les vécus des étudiants

Résumé

En Belgique francophone comme en France, deux pays où l'entrée à l'université n'était pas conditionnée par un processus de sélection jusqu'à une période récente, la question de l'échec en 1ère année s'est constitué en enjeu politique ayant conduit à l'introduction de dispositifs de soutien pour faciliter la transition vers le monde universitaire, cette transition étant stimulante pour les jeunes mais aussi difficile compte tenu des multiples aspects nouveaux à gérer par l'étudiant (Credé et

Niehorster (2012). Un grand nombre d'étudiants n'arrive pas à surmonter les obstacles et échoue ou abandonne leur formation (Torenbeek, Jansen, & Hofman, 2010). Ce processus d'adaptation aux obstacles est décrit par Coulon (1997) comme l'apprentissage du « métier d'étudiant ».

Pour comprendre cette problématique, nombre d'études ont adopté une perspective centrée sur l'étudiant ; se concentrant sur l'identification des principaux prédicteurs individuels de la réussite et de la persévérance de l'étudiant (cf. Dupont, De Clercq, & Galand, 2016 ; Duguet, Le Mener & Morlaix, 2016). Ainsi, plusieurs facteurs tels que le passé scolaire, le niveau socioéconomique, la motivation et les stratégies d'apprentissage ont été identifiés comme des prédicteurs de la réussite et de la persévérance de l'étudiant (Richardson, Abraham, & Bond, 2012). Cependant, peu d'études ont adoptées une perspective centrée sur les obstacles inhérents à la transition. Or l'analyse rigoureuse de ces obstacles permettrait de mieux comprendre les défis concrètement vécus par l'étudiant lors de cette première année et d'offrir une vision plus claire des différents enjeux de l'ajustement académique (Noyens, Donche, Coertjens, & Van Petegem, 2017). Récemment, des chercheurs allemands et belges ont cherché à mieux connaître ces obstacles grâce à une taxonomie quadridimensionnelle des obstacles vécus par l'étudiant lors de la transition vers l'université (Trautwein & Bosse, 2017 ; De Clercq, Van Meenen & Frenay, 2020), les obstacles étant personnels, sociaux, de contenu et organisationnels

Grâce à un échantillon composé de plus de 600 étudiants de première année issus de Belgique francophone et de France, cette communication présente la particularité des obstacles vécus en fonction des caractéristiques d'entrée de l'étudiant et de son système éducatif : les différences de vécu seront analysées en fonction du pays, du secteur d'étude, du genre, du niveau socio-économique et du passé scolaire. Sans négliger les questionnements sur la mesure objective des obstacles, les résultats de cette étude permettront d'identifier les difficultés spécifiques vécues par les étudiants de fournir des pistes d'actions pour faciliter cette transition pour un public étudiant de plus en plus hétérogène (Winstone & Hulme, 2019).

- Xavier Massart (1), Aveline Mazy (2), Karine Dejean (2), Marc Romainville (1)
(1) : Université de Namur, Belgique
(2) : Université de Saint Louis, Belgique

Égalisation sociale des chances de réussite à l'université : esquisse d'un bilan de plus de 10 ans de recherche-action

Résumé

En l'absence d'épreuve certificative externe, telle que le baccalauréat en France, les universités belges accueillent chaque année des étudiants qui ne disposent pas d'indication fiable sur leur bagage réel de connaissances et de compétences à l'issue de leurs études secondaires. C'est pourquoi, un dispositif de promotion de la réussite (« Passeports pour le Bac », Massart et Romainville, 2019) leur propose, dès leur entrée, une évaluation formative visant à tester leur maîtrise des prérequis en regard des attendus de leurs enseignants. L'objet de cette communication sera de retracer et de synthétiser les résultats de plusieurs recherches, en repérant, de manière plus générale, ce qu'ils nous disent sur les mécanismes de réussite à l'université.

Une première recherche a mis en évidence le rôle des prérequis comme facteur de réussite en fin d'année. Par la suite, des mesures quantitatives sur le rôle des activités de renforcement proposées ont fait apparaître qu'à résultat identique aux Passeports, les étudiants qui participent à ces activités obtiennent une meilleure note dans la discipline concernée et sont, en moyenne, plus nombreux à réussir. D'autres analyses ont également montré qu'une majorité des étudiants réalisent une auto-évaluation de leur maîtrise des prérequis relativement correcte, quoique souvent optimiste. Cependant, cette auto-évaluation suscite peu de participation aux activités de renforcement des prérequis. Dès lors, afin de comprendre les mécanismes qui influencent la participation des étudiants aux dispositifs proposés, leurs attributions causales concernant le rôle des prérequis dans leur réussite ont également été étudiées. Il ressort que les étudiants accordent initialement peu d'importance aux prérequis, mais plus à d'autres facteurs de réussite qui leur semblent davantage contrôlables comme la quantité de travail, la méthode de travail et la motivation.

- Claire Bonnard
Institut de Recherche en Education (IREDU), Université de Bourgogne-Franche-Comté

La professionnalisation de l'enseignement supérieur : pour quelles(s) employabilité(s) ?

Résumé

Le processus de Bologne a contribué à la redéfinition du concept d'employabilité au sein des politiques de l'enseignement supérieur (Soldano, 2018 ; Sin *et al.*, 2016). Depuis, plusieurs sommets européens ont réaffirmé le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement de l'employabilité des étudiants (Tomlinson, 2007 ; Soldano, 2018). En effet, comme le souligne Tomlinson (2012), "*no longer enough just to be graduate, but instead an employable graduate*". Parallèlement, le mouvement de professionnalisation de l'enseignement supérieur s'est accentué. L'accent a ainsi été mis sur le développement de compétences en lien avec les besoins de l'économie passant notamment par le développement du stage au sein des cursus universitaires.

Dans cette communication, nous proposons de présenter comment la notion d'employabilité est abordée dans les différents travaux académiques et réinterrogeons la définition de l'employabilité du discours « dominant » qui est fortement centrée sur une approche par compétence et l'individualisation. Nous montrons ensuite l'importance d'avoir une définition plus large de l'employabilité en intégrant la constitution de l'identité sociale et professionnelle ainsi que les représentations du monde du travail des jeunes (Tomlinson, 2007; Holmes, 2001).

A partir d'une enquête originale portant sur 1000 étudiants inscrits en Licence 3 dans une université française, nous identifions différents profils d'étudiants selon leurs perceptions de l'employabilité et du marché du travail. Puis, par des modèles de régressions multivariées, nous analysons comme la réussite scolaire antérieure, l'environnement socio-économique ou la filière d'études sont susceptibles d'expliquer les différentes représentations de l'employabilité. Enfin, nous cherchons à déterminer quels profils d'étudiants sont susceptibles de bénéficier des dispositifs de professionnalisation de l'enseignement supérieur, à travers notamment la mobilisation du stage lors de leur cursus. Ces résultats nous amènent à interroger la professionnalisation de l'enseignement supérieur notamment en termes d'inégalités scolaires et sociales des étudiants.

10.30-12 et 13.30-15.30 003 - Symposium 4 Pierre Doray

Égalité des chances et enseignement supérieur : déplacements conceptuels et effets pratiques

Présentation générale

L'objectif de ce symposium est de présenter un ensemble de recherches réalisées au cours des dernières années qui posent, de différentes manières, l'enjeu des articulations entre politiques éducatives, action publique et égalisation des chances. L'approche adoptée repose sur deux principes analytiques. D'abord, il faut considérer que les politiques d'égalisation des chances en éducation sont présentes tant sur la scène internationale avec des propositions émanant par exemple de l'OCDE, de l'UNESCO ou de l'Union Européenne que les scènes nationales au sein des différents pays et sociétés. Ensuite, les trajectoires empruntées par les réformes et les politiques mises en oeuvre dans les différentes sociétés sont différentes. Bien que les réformes aient été de plus ou moins grande envergure dans plusieurs pays, leurs résultats sont aussi différents, ce que laissent penser les inégalités étant toujours fort différentes d'une société à l'autre comme de nombreux travaux de comparaison internationale l'ont souligné (Dubet et coll., 2010; Barone et Ruggera, 2018; Pechar et Andres, 2011; Jenkins, Micklewright et Schnepf, 2008; Verdier, 2008). Dès lors, il est intéressant de saisir comment les référentiels d'action publique ont été déployés dans différentes sociétés et de chercher à dégager des constats généraux quant aux articulations entre politiques publiques et égalité des chances. Les communications proposées s'appuient sur l'expérience du Québec, souvent en comparaison avec la situation française. Chaque proposition portera sur un thème portant sur l'égalité des chances explorant les dimensions conceptuelles (quel est l'univers de référence de la notion d'égalité?) et pratiques (quels sont les effets des mesures et des dispositifs sur l'accès ou sur la poursuite des études?).

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'égalité des chances a été un objectif des politiques éducatives nationales de nombreux pays développés, le Québec ne fait pas exception. De grandes réformes ont été menées (années 1960) afin de mettre en œuvre une réforme de l'éducation dans laquelle l'égalisation de l'accès aux études postsecondaires est un thème central. Cet objectif était largement associé à la diffusion des politiques social démocrates ou à la montée de l'État Providence. De nombreuses mesures ont permis d'élargir l'accès aux études, dont les études postsecondaires. De fait, un processus d'égalisation de l'accès opère rapidement par une démocratisation de l'offre de formation et la croissance des aspirations scolaires. La proportion d'adultes présente dans l'enseignement postsecondaire et universitaire a augmenté, il en est de même des étudiants de première génération. Les femmes connaissent aussi une croissance de leur accès aux études postsecondaire même si cette démocratisation reste largement ségrégative (Merle, 2000).

Au cours des années 1980, les politiques éducatives ont connu, comme l'ensemble des politiques publiques, un retournement doctrinal avec la montée du nouveau management public et des politiques néo-libérales (Brassard, Lusignan et Pelletier, 2013; Lessard, 2014). Les changements en éducation induits par ce référentiel d'action publique sont nombreux : gestion axée sur les résultats comme mode de gestion des établissements, restrictions budgétaires et transfert vers les individus des coûts de la scolarité, principe du libre choix comme mode de distribution des élèves dans les établissements, mise en œuvre des politiques de la réussite et de la persévérance scolaire, etc. Ce changement de référentiels a des effets directs sur les inégalités scolaires. Certaines mesures ont accru les inégalités scolaires (augmentation des frais de scolarité, segmentation des filières scolaires au secondaire) et d'autres ont conduit à penser les inégalités en terme de persévérance.

L'enjeu des inégalités scolaires n'a pas disparu de l'action publique. Ainsi, de nouvelles catégories sociales ont fait l'objet de politiques d'égalisation comme les personnes en situation d'handicap (éducation inclusive), les membres des communautés culturelles (éducation interculturelle ou éducation multiculturelle) ou les membres des communautés autochtones. Une caractéristique commune de ces politiques est de davantage s'intéresser à la persévérance scolaire qu'à l'accès. En plus, l'égalité des chances a été au cœur de nombreux débats dont celui portant sur l'augmentation des droits de scolarité.

Les communications portent sur l'un ou l'autre aspect. La première dressera un panorama global de la transformation des référentiels. La seconde s'intéresse aux effets de la recomposition de filière scolaire sur l'accès aux études collégiales. La troisième porte sur l'effet de l'augmentation des droits de scolarité sur l'accès à l'université. La quatrième compare les facteurs qui conduisent à une présence fort différenciée des étudiants dits adultes en France et au Québec. La suivante décrit les actions autour de l'éducation des autochtones. La dernière compare les politiques éducatives de lutte au décrochage en France et au Québec.

-
- Pierre Doray, Université du Québec à Montréal

Vers l'égalité des chances : le système d'éducation de la Révolution Tranquille aux politiques néo-libérales

Résumé

Cette communication propose une analyse de l'effet du retournement doctrinal en matière des politiques éducatives sur les inégalités scolaires au Québec. Depuis le milieu des années 1980, nous avons assisté à la mise en œuvre de politiques éducatives souvent qualifiées de néo-libérales. Celles-ci se manifestent par la lutte au déficit public par des coupes budgétaires, la mise en œuvre de mesures de gestion par les résultats (GAR) et l'application du principe de libre-choix en matière de distribution des élèves dans les institutions d'enseignement et les programmes. Ces trois modes d'action ont des effets propres sur l'enjeu de l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. Les coupes budgétaires ont réduit les budgets des établissements scolaires (Cégeps et universités). Pour les compenser, au moins en partie, on a appliqué le principe de l'utilisateur payeur en augmentant les frais de scolarité. En 2012, les étudiants se sont mobilisés contre une hausse. Un important débat sur l'impact des frais de scolarité sur l'accès à l'université a eu lieu. La GAR a trouvé dans les politiques de la réussite et de lutte contre le décrochage un terrain d'application de premier ordre en introduisant des cibles en matière de réduction du décrochage et de diplomation. L'effet a été d'élargir la conception même des inégalités scolaires en mettant l'insistance sur les inégalités dans l'éducation.

Le libre choix se manifeste par la plus liberté de choix scolaires accordée aux parents et, de facto, à la réduction du poids du principe de la carte scolaire. Nous avons alors assisté à une plus forte segmentation de l'enseignement secondaire, qui a influencé les probabilités d'accès à l'enseignement supérieur. En somme, la question des inégalités scolaires n'a pas disparu de l'horizon politique. Elle est présente par l'opposition aux changements des droits de scolarité et par la conception même des inégalités avec d'une part une conception libérale des choix scolaires et par une plus grande prise en compte des inégalités de traitement et de réussite.

- Canisius Kamanzi, université de Montréal

Ségrégation sociale et inégalités d'accès au cégep : l'effet des filières scolaires au secondaire

Résumé

Au Québec, la régulation de l'enseignement secondaire repose sur la création d'un quasi-marché où la concurrence entre écoles et entre les programmes se fait plus vive. En parallèle, l'enseignement secondaire a connu une plus forte segmentation en différentes filières qui forment un système qui favorise la reproduction des inégalités (Laplante, Doray, Tremblay, Kamanzi, Pilote et Lafontaine, 2018). Notre objectif est d'estimer l'effet de ce système sur l'accès à l'enseignement postsecondaire et de faire apparaître son rôle d'intermédiaire entre l'origine sociale et l'accès. Nous utilisons les données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) sur les élèves d'un échantillon d'un quart de la cohorte entrée au secondaire en 2002–2003. Les résultats obtenus à partir d'une modélisation par équations structurelles (EQS) révèlent que l'accès à l'enseignement postsecondaire varie selon le type d'établissement (privé, public) et de filière fréquentés au secondaire, lequel est liée au capital scolaire de la famille.

- Benoit Laplante, Urbanisation culture et société, Institut National de recherche scientifique, UCS-INRS

L'effet des droits de scolarité sur l'accès à l'université

Résumé

Plusieurs pays ne connaissent pas la gratuité des études universitaires. Règle générale, on justifie la pratique en voyant la formation universitaire comme un investissement en capital humain qui rapportera à l'étudiant qui accumule ce capital. Un certain nombre d'études, généralement menées par de partisans de cette approche, montrent que l'imposition de droits de scolarité ou encore leur augmentation, s'ils existent déjà, ne réduisent pas l'accès à l'université. Règle générale, ces études cherchent à profiter d'expériences naturelles en comparant l'accès moyen avant et après la hausse des droits dans un territoire donné sans distinguer les variations de l'accès selon les caractéristiques sociales pertinentes qui sont plus à même de le faire varier, notamment l'origine sociale et ses corrélats. Nous utilisons une approche différente, basée sur l'utilisation des données biographiques d'une enquête pancanadienne et des séries chronologiques de l'évolution des droits de scolarité dans deux provinces, le Québec et l'Ontario, pour estimer l'effet des droits de scolarité selon le territoire et trois mesures de l'origine sociale : le niveau de scolarité des parents, la langue et le fait d'être issu ou non de l'immigration. On voit alors que l'effet des droits sur l'accès varie manifestement selon ces caractéristiques. Sans tenir compte de l'âge, le niveau des droits de scolarité augmente les inscriptions des enfants de parents très scolarisés ou d'immigrants, n'a aucun effet chez les anglophones du Québec, mais diminue les inscriptions dans tous les autres groupes. Par ailleurs, dans la plupart des groupes, l'effet dissuasif augmente avec l'âge. Chez les immigrants et leurs enfants, ainsi que chez les anglophones de l'Ontario, la pente de la relation entre l'effet des frais de scolarité et l'âge est abrupte: dans ces groupes, il semble y avoir une fenêtre d'âge limitée pendant laquelle les parents sont disposés à investir dans l'éducation de leurs enfants.

- Christelle Manifet, Université Jean Jaurès, le Mirail, Toulouse

Les adultes à l'université en France et au Québec

Résumé

Plus précisément, nous désirons saisir le développement de l'éducation des adultes au sein des universités en regard des référentiels d'action élaborés au cours des années en matière d'éducation des adultes. Pour mieux comprendre l'impact de ces référentiels ainsi que des dispositifs mis en oeuvre, nous réaliserons une comparaison entre les universités françaises et québécoises. Cette comparaison

Cette comparaison permettra de mieux saisir l'impact des choix politiques globaux de chaque gouvernement en matière de développement de l'éducation des adultes au sein des universités des deux sociétés et en même temps, de cerner nous avons cherché à dégager des configurations sociales structurant la présence des adultes dans les universités de chaque société (Verdier, 2008; Gally, 2012; Maurice, 1989, 185). Ainsi, il s'agit de dégager les modes de développement de l'éducation des adultes dans les universités en lien avec les enjeux éducatifs plus larges. Deux hypothèses président à l'analyse. D'abord, le développement de l'éducation des adultes dans les universités françaises relève d'une dynamique éducative exogène et d'une dynamique éducative endogène dans les universités québécoises. La seconde est relative à l'évolution des politiques et des pratiques en matière d'éducation des adultes. Dans les deux sociétés, la montée du référentiel de l'économie et de la société du savoir, associé à la formulation du projet d'éducation et de formation tout au long de la vie, nous avons assisté à un mouvement croissant de professionnalisation décelable dans le développement de la formation sur mesure et par le rapprochement avec les entreprises et les organisations.

- Jo Anni Joncas, Université d'Ottawa, et Annie Pilote, Université Laval à Québec

La contribution des établissements d'enseignement supérieur à la justice éducative chez les peuples autochtones

Résumé

Cette communication présente une étude de cas sur la justice éducative pour les femmes autochtones dans le système d'enseignement supérieur canadien (Joncas, 2018). Depuis la colonisation européenne du Canada, les peuples autochtones progressent dans un système éducatif oppressif (Battiste, 2000; 2013). Cela a notamment entraîné un écart important dans les taux de scolarité des populations autochtones par rapport aux populations non autochtones (Statistique Canada, 2016). Les carrières éducatives des femmes autochtones sont d'un grand intérêt pour comprendre les questions de justice éducative, étant donné les formes complexes et multiples d'oppression auxquelles ces femmes sont confrontées (Andrade, 2014; Fox, 2013; Lavell-Harvard, 2011). En nous appuyant sur l'approche par les capacités (Sen, 1992), nous analysons comment des services, mesures et programmes d'établissements d'enseignement supérieur peuvent influencer la capacité de femmes autochtones à convertir leurs ressources en possibilités de choisir et de réaliser le parcours désiré. Par exemple, nos résultats de recherche ont montré que des conseillers d'orientation peuvent être des facilitateurs permettant aux étudiantes d'emprunter le parcours qu'elles valorisent. Dans une approche de renforcement des capacités, ils peuvent jouer un rôle central de facilitateurs, de créateurs de sens et d'interprètes. Rendant l'implicite explicite, ces professionnels peuvent être les transformateurs de ressources en véritables possibilités pour les individus d'être et de faire ce qu'ils désirent. Inversement, ils peuvent également poser des obstacles s'ils ne comprennent pas les réalités des personnes avec lesquelles ils travaillent. Répondre pleinement aux besoins de ces étudiantes nécessite donc une prestation de services proactive et des initiatives qui sont historiquement et culturellement ancrées.

- Carole Daverne-Bailly et Claudie Bobineau, Université de Rouen,

La réforme du lycée vue par les élèves : contexte d'incertitudes, élaboration de choix et inégalités

Résumé

Dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur et de persistance des inégalités de réussite - que l'on peut observer dans différents pays (Doray & Murdoch, 2010) – les équipes des EPLE s'engagent toujours plus le processus d'orientation des élèves. Dans le cadre de la réforme du lycée de 2018, un temps d'aide à l'orientation est ainsi pensé, pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur ; les élèves doivent être accompagnés selon les horaires prévus dans le cadre des marges d'autonomie des établissements ; il n'y a plus de séries en voie générale, mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et ambitions. Le lycée offre dorénavant trois types d'enseignement : 1) un large socle de culture commune, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux de l'avenir ; 2) des disciplines de spécialité choisies par l'élève et s'accroissant entre la première et la terminale ; des enseignements facultatifs permettant à l'élève de compléter son parcours.

Notre communication prend sens dans ce contexte de changement des politiques éducatives, marqué par des transformations majeures dans les procédures d'orientation (réformes du lycée et loi ORE). Elle vise à saisir les effets du changement des politiques éducatives sur les acteurs directement concernés – les lycéens -, leur point de vue à un moment où ils vivent un changement, se remettent en question et expérimentent de nouvelles manières de faire. Dans un tel contexte, caractérisé par des incertitudes et zones d'ombres, de quelle manière les élèves se projettent-ils dans l'avenir et construisent-ils leur parcours de formation ? Sont-ils d'ailleurs tous en mesure de le construire ? Lesquels s'en sortent *a priori* le mieux ? Pourquoi ?

Les résultats prendront appui sur l'analyse de 360 questionnaires diffusés auprès de lycéens des classes de première, dont une partie (N = 20) a également participé à un entretien semi-directif. L'enquête de terrain, qui a associé des étudiants de master dans le cadre d'une formation à et par la recherche, s'est déroulée dans deux établissements normands au profil contrasté.

Index des intervenant.e.s situé.e.s dans le programme

	A		Horvatin	13		Q	
			Husson	12			
	B					R	
Bächtold	12		I		Resve		10
Barry	11				Robert		13
Bertinotti	13		J		Romainville		13
Bobineau	11, 13		Jaoul-Grammare	13			
Bonnard	13		Jeandot	11		S	
Bournaud	12		Joncas	13	Salam		12
Bourque	12				Schlemminger		11
Boutrais	10		K				
			Kamanzi	12		T	
	C		Kennel	11, 12			
Calmand	13		Khalifa	10, 12		U	
Capet	11		Koffi	11			
Carrein-Lerouge	11					V	
Challah	10		L		Vélu		13
			Lafontaine	10	Vernot		13
	D		Laplante	12	de Voguë		12
Daverne-Bailly	11, 13		Lemarchand	11			
De Ceglie	10		Loyola	10		W	
De Clercq	13				Wittorski		10
Déjean	13		M				
Dirani	13		Mahroug	13		X	
Dorandeu	11		Manifet	13			
Doray	11, 12		Mancovsky	10		Y	
Dubois	10, 11		Massart	13	Yomb		13
			Masy	11	Younès		13
	E		Mazy	13			
Echalier	10		Mendonça Cathalat	13		Z	
			Milon	10			
	F		Montalan	11			
Flacher	12		Morlaix	12			
	G		N				
Gabriel	12						
Gaillat	10		O				
Geffard	11						
Geuring	11		P				
Geven	11		Pamphile	12			
Giret	13		Papet	12			
Gravelle	13		Pelissier	10			
Gruca	13		Perez-Roux	11			
			Perret	13			
	H		Pilote	11, 13			
Harari-Kermadec	12		Point	10			
Hébrard	10		Portilla Hoffmann	13			
Herbaut	11		Poussard	10			